Centre Hospitalier Métropole Savoie

Etablissement public de santé

Place Lucien Biset

73000 CHAMBERY

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

Deloitte & Associés
Etablissement secondaire : Lyon
51 boulevard Marius Vivier Merle
69449 Lyon Cedex 03
France
Téléphone : + 33 (0) 4 72 43 37 00
www.deloitte.fr

Centre Hospitalier Métropole Savoie

Etablissement public de santé

Place Lucien Biset
73000 CHAMBERY

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

Aux membres du conseil de surveillance de l'établissement public de santé Centre Hospitalier Métropole Savoie,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par le Conseil de Surveillance, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'établissement public de santé Centre Hospitalier Métropole Savoie relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard de l'instruction comptable et budgétaire M21 applicables aux établissements publics de santé, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'établissement public de santé à la fin de cet exercice.

Deloitte.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

· Provisions pour passifs sociaux

Votre établissement constitue des provisions pour risques et charges pour couvrir des risques auxquels il devra faire face, notamment pour les passifs sociaux (comptes épargne temps, allocation retour à l'emploi) telles que décrites dans l'état PF1 « Principes et méthodes comptables » de l'annexe.

Nos travaux ont notamment consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, à revoir par sondages les calculs effectués par l'établissement, à comparer les estimations comptables des périodes précédentes avec les réalisations correspondantes. Par ailleurs, nous avons procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

· Recettes en provenance de l'assurance maladie

Au titre de l'exercice 2025, la valorisation de l'activité relative aux séjours financés par l'Assurance maladie est de nouveau réalisée sur la base de la tarification à l'activité (T2A).

Deloitte.

Nos travaux ont consisté à apprécier la pertinence et l'application du Plan d'Assurance Qualité du Département d'Information Médicale de l'établissement visant à garantir la valorisation des recettes liées aux séjours, à rapprocher les arrêtés de financement avec la comptabilité de l'établissement, à apprécier le correct traitement comptable et le correct rattachement à l'exercice 2025 des recettes considérées.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et règlementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le tome 1 du rapport financier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres du conseil de surveillance.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'établissement public de santé à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'établissement public de santé ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le directeur.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Deloitte.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre établissement public de santé.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'établissement public de santé à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Lyon, le 1er juin 2026

Le commissaire aux comptes

DELOITTE & ASSOCIES

GIRARDET Vanessa

Vanessa GIRARDET

COMPTES ANNUELS

Bilan

Compte de résultat

Annexe

COMPTE FINANCIER 2025

GESTION PATRIMONIALE ET FINANCIERE

80200 - CHG METROPOLE SAVOIE Exercice 2025

BILAN

ACTIF		Exercice 2025			Exercice 2024
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE	**IMMOBILISATIONS INCORPORELLES:**				
	. Frais d'établissement	0,00	0,00	0,00	0,00
	. Frais d'études, de recherche et développement	166 186,26	7 814,40	158 371,86	136 531,86
	. Contributions aux investissements communs des GHT	0,00	0,00	0,00	0,00
	. Concessions, brevets, licences, marques et procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	13 259 795,64	12 298 927,80	960 867,84	1 049 339,57
	. Autres immobilisations incorporelles	2 843 549,20	2 843 549,20	0,00	0,00
	. Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES:				
	. Terrains	7 073 968,41	1 490 611,62	5 583 356,79	5 592 508,06
	. Constructions	417 558 528,46	199 311 763,17	218 246 765,29	196 182 935,10
	. Installations techniques, matériel et outillage industriel	104 386 977,41	82 189 860,49	22 197 116,92	24 414 134,79
	. Autres immobilisations corporelles	35 880 767,48	32 576 770,83	3 303 996,65	3 789 826,53
	. Immobilisations corporelles en cours	4 364 053,22	0,00	4 364 053,22	34 472 442,23
	. Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
	. Immobilisations affectées ou mises à disposition	630 808,06	0,00	630 808,06	630 808,06
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES:				
	. Participations et créances rattachées à des participations	8 902,51	0,00	8 902,51	8 902,51
	. Autres titres immobilisés	526 937,94	567,44	526 370,50	526 079,40
	. Prêts	0,00	0,00	0,00	0,00
	. Autres	14 804 053,73	0,00	14 804 053,73	18 444 933,73
	TOTAL I	**601 504 528,32**	**330 719 864,95**	**270 784 663,37**	**285 248 441,84**
ACTIF CIRCULANT	**STOCKS ET EN-COURS:**				
	. Matières premières	0,00	0,00	0,00	0,00
	. Autres approvisionnements	6 873 071,35	0,00	6 873 071,35	7 140 080,80
	. En-cours de productions de biens	0,00	0,00	0,00	0,00
	. Produits	0,00	0,00	0,00	0,00
	. Marchandises	0,00	0,00	0,00	0,00
	. Autres stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
	CREANCES D'EXPLOITATION :				
	. Hospitalisés et consultants	9 941 491,11	4 140 690,94	5 800 800,17	5 254 415,59
	. Caisse pivot	49 915 512,24	0,00	49 915 512,24	44 855 540,01
	. Autres tiers payants	8 109 009,55	0,00	8 109 009,55	9 014 557,95
	. Créances irrecouvrables admises en non-valeur	0,00	0,00	0,00	0,00
	. Autres	270 994,50	0,00	270 994,50	290 609,12
	CREANCES DIVERSES :	**12 835 962,16**	**0,00**	**12 835 962,16**	**11 113 351,30**
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
	DISPONIBILITES	**21 427 750,66**	**0,00**	**21 427 750,66**	**15 847 287,06**
	CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	**252 771,15**	**0,00**	**252 771,15**	**176 528,75**
	TOTAL II	**109 626 562,72**	**4 140 690,94**	**105 485 871,78**	**93 692 370,58**
COMPTES DE REGULARISATION	**CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES**	**84 980,00**	**0,00**	**84 980,00**	**112 520,00**
	PRIMES DE REMBOURSEMENT DES OBLIGATIONS	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
	DEPENSES A CLASSER OU REGULARISER	**2 595,53**	**0,00**	**2 595,53**	**15,84**

État BI

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 073037 NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. CHAMBERY ETS HOSPITALIERS ETABLISSEMENT : CHG METROPOLE SAVOIE

ACTIF		Exercice 2025			Exercice 2024
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS	NET	NET
	DOTATIONS ATTENDUES	0,00	0,00	0,00	0,00
	ECARTS DE CONVERSION D'ACTIF	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL GENERAL	711 218 666,57	334 860 555,89	376 358 110,68	379 053 348,26

COMPTE FINANCIER 2025

80200 - CHG METROPOLE SAVOIE Exercice 2025

BILAN

PASSIF		Exercice 2025	Exercice 2024
CAPITAUX PROPRES	APPORTS	75 928 070,80	75 956 346,17
	RESERVES:		
	. Excédents affectés à l'investissement	65 110 990,25	64 999 065,61
	. Réserve de trésorerie	9 357 821,00	9 357 821,00
	. Réserves de compensation	3 462 858,61	4 852 209,04
	REPORT A NOUVEAU :		
	. Report à nouveau excédentaire	432 704,46	6 294 242,54
	. Report à nouveau déficitaire	-15 787 231,34	-14 371 409,56
	RESULTAT DE L'EXERCICE (EXCEDENT OU DEFICIT)	-2 208 554,75	-8 554 785,06
	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	17 049 309,95	15 469 986,53
	PROVISIONS REGLEMENTEES	8 427 294,86	10 201 461,86
	DROITS DE L'AFFECTANT	0,00	0,00
	TOTAL I	**161 773 263,84**	**164 204 938,13**
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	PROVISIONS POUR RISQUES	4 805 037,72	30 000,00
	PROVISIONS POUR CHARGES	24 474 525,95	23 291 258,78
	TOTAL II	**29 279 563,67**	**23 321 258,78**
DETTES	**DETTES FINANCIERES:**		
	. Emprunts obligataires	0,00	0,00
	. Emprunts auprès des établissements de crédit	133 768 344,78	143 699 525,38
	. Emprunts et dettes financières divers	1 684 419,27	1 591 757,42
	. Crédits et lignes de trésorerie	0,00	0,00
	DETTES D'EXPLOITATION:		
	. Avances reçues	846 625,86	1 279 673,47
	. Dettes fournisseurs et comptes rattachés	17 693 324,57	18 694 959,00
	. Dettes fiscales et sociales	12 238 003,14	12 167 908,60
	DETTES DIVERSES:		
	. Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 276 199,54	652 132,25
	. Fonds déposés par les hospitaliers et hébergés	3 757,64	33 425,82
	. Autres	1 568 024,67	1 591 702,15
	. Produits constatés d'avance	15 792 361,86	11 107 298,31
	TOTAL III	**184 871 061,33**	**190 818 382,40**
COMPTES DE REGULARISATION	RECETTES A CLASSER ET A REGULARISER CREDIT	434 221,84	708 768,95
	ECART DE CONVERSION PASSIF	0,00	0,00
	TOTAL GENERAL	**376 358 110,68**	**379 053 348,26**

COMPTE FINANCIER 2025

80200 - CHG METROPOLE SAVOIE Exercice 2025

Compte de résultat de l'exercice (toutes activités confondues) [1]

	Exercice 2025	Exercice 2024
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Vente de marchandises	9 636 764,74	9 708 698,56
Production vendue	37 710 015,60	34 220 788,22
Production stockée, destockage	0,00	0,00
Production immobilisée	0,00	0,00
Produits de l'activité hospitalière	426 161 218,85	410 835 576,02
Subv d'exploitation et participations	16 548 991,15	14 925 547,95
Reprises sur amort, dépréc et provisions	3 489 415,81	4 999 094,11
Transferts de charges d'exploitation	0,00	0,00
Autres produits de gestion courante	7 892 233,03	10 418 919,13
TOTAL I	501 438 639,18	485 108 623,99
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	0,00	0,00
Variation de stocks de marchandises	0,00	0,00
Achats stockés de matières premières ou	0,00	0,00
Variation de stocks matières premières o	0,00	0,00
Achats stockés autres approvisionnements	91 906 294,92	89 906 159,29
Variation stocks des autres approvis	267 009,45	-222 589,74
Achats non stockés mat et fournitures	9 587 778,70	12 832 535,79
Services extérieurs et autres	47 797 355,17	50 422 532,04
Impôts et taxes sur rémunérations	29 503 365,59	28 549 130,79
Impôts taxes et verst assimilés autres	92 864,01	76 412,99
Rémun et autres charges de personnel	205 147 099,57	200 427 424,71
Charges sociales	81 107 491,65	75 507 834,89
Dot aux amort et dépréc sur immo	23 376 344,23	22 825 070,67
Dot aux dépréc sur actif circulant	181 973,93	1 394 776,88
Dot amort, prov, dépr risques et charges	9 241 306,20	6 309 704,56
Autres charges de gestion courante	5 661 912,59	4 674 387,37
TOTAL II	503 870 796,01	492 703 380,24
1- RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-2 432 156,83	-7 594 756,25
PRODUITS FINANCIERS		

[1] sans neutralisation d'opérations entre les comptes de résultat

COMPTE FINANCIER 2025

80200 - CHG METROPOLE SAVOIE Exercice 2025

Compte de résultat de l'exercice (toutes activités confondues) [1]

	Exercice 2025	Exercice 2024
De participations et des immob financ	42 208,20	45 931,30
Revenus des valeurs mobilières de placem	215 767,66	234 767,91
Reprise sur provisions	291,10	0,00
Transferts de charges financières	0,00	0,00
Gains de change	0,00	0,00
Produit net sur cessions de VMP	0,00	0,00
TOTAL III	258 266,96	280 699,21
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amort, dépréc et provis	27 540,00	27 564,93
Intérêts et charges assimilées	4 496 456,68	4 668 617,95
Pertes de change	0,00	0,00
Charges nettes sur cessions de VMP	0,00	0,00
TOTAL IV	4 523 996,68	4 696 182,88
2-RESULTAT FINANCIER (III-IV)	-4 265 729,72	-4 415 483,67
3-RESULTAT COURANT(I-II+III-IV)	-6 697 886,55	-12 010 239,92
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Prod except op gestion exercice courant	90 082,23	418 253,60
Prod except op gestion exer antér	2 277 562,43	2 188 552,73
Prod excep : opérations en capital	2 347 477,60	1 953 292,40
Reprises sur provisions réglementées	1 774 167,00	1 774 167,00
Reprises sur dépréc exceptionnelles	0,00	0,00
Transferts de charges exceptionnelles	0,00	0,00
TOTAL V	6 489 289,26	6 334 265,73
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges except exercice courant	49 411,03	291 799,66
Charges except exercices antérieurs	1 867 237,74	2 516 128,02
Charg except sur opérations en capital	83 308,69	70 883,19
Dotations aux provisions réglementées	0,00	0,00
Dot aux amort et dépréc exception	0,00	0,00
TOTAL VI	1 999 957,46	2 878 810,87
4- RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	4 489 331,80	3 455 454,86

[1] sans neutralisation d'opérations entre les comptes de résultat

COMPTE FINANCIER 2025

80200 - CHG METROPOLE SAVOIE Exercice 2025

Compte de résultat de l'exercice (toutes activités confondues) [1]

	Exercice 2025	Exercice 2024
5- TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	508 186 195,40	491 723 588,93
6- TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI)	510 394 750,15	500 278 373,99
EXCEDENT OU DEFICIT (5 - 6)	-2 208 554,75	-8 554 785,06

[1] sans neutralisation d'opérations entre les comptes de résultat

ANNEXE

- 3.1 -

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE,

PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Etat PF1
ETABLISSEMENT: Centre hospitalier Métropole Savoie
NOM DU POSTE COMPTABLE : Trésorerie de Chambéry - établissements hospitaliers

COMPTE FINANCIER 2025

PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes sont établis dans le respect des principes comptables, afin de donner une image fidèle du patrimoine, de la situation financière de l'établissement, et de garantir la qualité et la compréhension de l'information.
Les principes comptables sont :
- Le principe de continuité d'activité ;
- Le principe de régularité et de sincérité ;
- Le principe de prudence ;
- Le principe de permanence des méthodes ;
- Le principe d'intangibilité du bilan d'ouverture ;
- Le principe de non compensation.

Les comptes annuels sont établis conformément au référentiel comptable applicable aux établissements publics de santé, constitué par l'instruction budgétaire et comptable M.21.
L'exercice comptable a une durée de 12 mois recouvrant la période allant du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2025. Les comptes sont présentés en euros.

Mode d'évaluation des immobilisations et amortissements

- Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées au coût historique. La règle générale retenue est la suivante : les investissements dont la valeur est supérieure à 800 € TTC, qui ont une durée de vie supérieure à 1 an, ainsi que ceux qui ont pour effet d'augmenter la durée de vie des biens, sont considérés comme des immobilisations, conformément à la M21.

Les éléments de l'actif immobilisé, à leur entrée dans le patrimoine, sont valorisés ainsi :
o Les immobilisations acquises à titre onéreux sont comptabilisées à leur coût d'acquisition (prix d'achat, augmenté des frais accessoires, par exemple les frais de transport).
o Les immobilisations acquises à titre gratuit ou par voie d'échange sont comptabilisées à leur valeur vénale.
- Amortissements

Les éléments d'actifs font l'objet d'un plan d'amortissement déterminé en fonction de leur durée probable d'utilisation.
La méthode d'amortissement est l'amortissement linéaire.
L'établissement procède depuis le 1er janvier 2015 à l'amortissement selon la méthode du prorata temporis.
Lorsque des composants d'immobilisations corporelles ont des durées d'utilité différentes, ils sont comptabilisés en tant qu'immobilisations corporelles distinctes.
- Dépréciations

L'établissement comptabilise une provision pour dépréciation, lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, du montant de la différence.

PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les stocks

Les stocks sont évalués à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré (CUMP). A leur date d'entrée dans le patrimoine, les stocks sont enregistrés :
- à leur coût d'acquisition, pour les biens acquis à titre onéreux (approvisionnements et marchandises) ;
- à leur valeur vénale pour les biens acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Une provision pour dépréciation est comptabilisée lorsqu'une perte de leur valeur est constatée à la date d'arrêté des comptes.
Les stocks déportés correspondent à la valeur des produits sortis des magasins mais non encore consommés dans les services. La valeur des stocks déportés est de 975 787,79 € au 31/12/2025 contre 956 675,99 € au 31/12/2024.
La valeur du stock déporté provient d'une évaluation effectuée par produit et par magasin. Un rapprochement a été effectué ligne à ligne entre les dotations de produits par UF et les consommations des produits par UF pour l'ensemble des produits consommés et pour les 4 magasins du périmètre. Le nombre de jours de consommation représenté par ces stocks est en moyenne de 5,45 jours en 2025 contre 5,64 jours en 2024.

Les créances

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale. Elles font l'objet d'une provision pour dépréciation déterminée après analyse menée dans le cadre du processus régulier de recouvrement des créances mis en place.
Les taux de dépréciation retenus sont appréciés en fonction de 3 critères :
- L'antériorité de la créance
- La valeur de la créance
- La personnalité juridique du débiteur

Créances de plus de 3 ans : ces créances font l'objet d'une dépréciation à 100% quel que soit leur montant ou la personnalité juridique du débiteur.
Créances ayant une antériorité de 2 ans et s'élevant à une valeur inférieure à 50 € : ces créances font l'objet d'une dépréciation à 100%, les frais de recouvrement étant plus élevés que la valeur des créances.
Créances de moins de 3 ans : les créances d'un montant significatif font l'objet d'une analyse au cas par cas. Une provision à 100% est constituée lorsque le recouvrement de cette créance est estimé impossible (débiteur personne physique étrangère, sans abris, sans ressources, NPAI, erreur dans le dossier, facturation dont l'objet est discutable).

Les subventions d'investissement

Elles regroupent l'ensemble des subventions d'équipement ou d'investissement, désignées comme telles par l'organisme versant, dans sa décision attributive ou à défaut dans tout document que cet organisme pourra adresser ou signer avec l'établissement.
Lorsque les immobilisations sont amortissables, la reprise de la subvention d'investissement au compte de résultat prévisionnel a pour effet de neutraliser le montant de la dotation aux comptes d'amortissement au niveau des résultats de l'exercice.
Les subventions d'investissement obtenues sous conditions résolutoires sont comptabilisées dès la signature de l'accord, tandis que celles, sous conditions suspensives, ne le seront que lors de la levée des conditions.

A compter de 2015, la subvention d'investissement accordée pour la construction du nouvel hôpital de Chambéry (NHC) est amortie pour compenser les charges financières et les amortissements relatifs à la mise en service du nouveau bâtiment. Cette reprise se fait de manière linéaire sur 15 ans, ce qui correspond aux principaux surcoûts d'amortissement et charges financières. La reprise est calculée à compter du 01 octobre 2015, date de début d'amortissement du nouveau bâtiment.

En 2025, le montant des subventions d'investissement perçu s'élève à 3 919 370 € dont 3 000 000 € d'aide ARS en investissement et 429 725,58 € Plan investir 2023.

PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Provision réglementée pour renouvellement des immobilisations

Les provisions règlementées sont des provisions qui ne correspondent pas à l'objet normal d'une provision. Elles sont constituées conformément aux dispositions de l'instruction M21 dans le cadre de dotations budgétaires complémentaires attribuées par anticipation au titre de l'aide à l'investissement. Elles sont destinées à compenser les surcoûts d'amortissement et de frais financiers liés aux nouveaux investissements, et sont reprises selon le rythme d'amortissement des biens.

Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges, évaluées à l'arrêté des comptes, sont des passifs certains dont l'échéance ou le montant n'est pas fixé de façon précise.
Une provision est constatée :
- s'il existe, à la clôture de l'exercice, une obligation légale, règlementaire, conventionnelle, ou reconnue par l'établissement,
- s'il est probable ou certain à la date d'établissement des comptes qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de tiers sans contrepartie équivalente de celui-ci,
- si cette sortie de ressource peut être estimée de manière fiable.
Elles concernent principalement :

- Les provisions pour CET

La provision CET est constituée en fonction du nombre de jours épargnés ou en attente d'être épargnés par les personnels non médicaux d'une part, par les personnels médicaux d'autre part. (Pour le PNM et PM, le volume de jours déposable au titre de l'exercice en cours est évalué compte tenu du solde de jours RTT/CA à la date de la clôture et du taux de dépôt des années précédentes)
Jusqu'en 2018, la valorisation des CET s'effectuait pour le personnel non médical, sur la base forfaitaire par catégorie d'agent (A, B ou C), et pour le personnel médical, sur la base de 300 € par jour, tous deux complétés par les charges sociales associées.
Les taux de charges sociales appliquées résultaient des taux de charges constatés en A-1. A noter que pour le personnel non médical, cette valorisation était considérée comme une indemnisation et ne donnait pas lieu à cotisation URSSAF et retraite.
"Les arrêtés du 19 et 20 décembre 2018 modifiant les modalités de comptabilisation des droits au titre du compte épargne temps du personnel médical et non médical s'applique à compter de l'exercice 2019, conformément à l'avis des commissaires aux comptes. "
A partir de l'exercice 2019 le calcul de la provision CET est donc revu comme suit :
Les jours épargnés sont comptabilisés au coût moyen journalier agent, et non plus au coût forfaitaire, hormis pour les jours à payer. Le taux de charge est corrigé en conséquence, c'est le taux de charge global par catégorie, PM, PNM qui est retenu.
Les jours CET à payés, sont évalués suivant une méthode statistique reposant sur la moyenne des jours payés les 2 années précédentes.

PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Le calcul de la provision CET 2025 respecte les nouvelles modalités de calcul (coût journalier agent).

PNM

En date du 31/01/2025 le dépôt des jours CET PNM a été estimé sur la base des soldes CA/RTT PNM. Cette estimation s'élève à 1 208 jours pour une valeur brute de 298 666 €.
Le coût moyen journalier agent PNM est mis à jour compte tenu des éléments de rémunérations 2025

PM

L'estimation jours qui repose sur les soldes CA/RTT PM s'élève à 3 800 jours pour une valeur brute de 1 645 131 €

- La provision pour validation retraite

Cette provision est calculée sur la base du nombre de dossiers en cours de traitement par la CNRACL valorisés au coût moyen constaté des dossiers.
Le montant est mis à jour à chaque clôture d'exercice compte tenu du nombre de dossiers en cours de traitement par la CNRACL.
La méthode de calcul distingue les agents de l'établissement et les agents hors établissement.
Pour les agents de l'établissement, la provision est calculée sur la base du nombre de dossiers restant à traiter au 31/12 (Infos présentes sur la base nationale de la CNRACL) valorisés au coût moyen constaté des paiements demandés par la CNRACL sur les 4 dernières années tous métiers confondus. Cette provision est réduite du taux d'abandon constaté (Indicateur CNRACL 0% en 2025).
Pour les agents hors établissement, la méthode est statistique, application du rapport Etablissement / non Etablissement de la valorisation des dossiers payés les 4 dernières années (57,14 % pour 2025), sur la provision des agents de l'établissement.
La provision 2025 comprend 24 dossiers pour une valeur de 197 379 € et une facture complémentaire en contentieux de 205 632 €, soit un total de 403 011 €.

- Les provisions pour litiges

Les provisions pour litiges sont évaluées au cas par cas en fonction du risque.

PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Passifs sociaux

L'établissement a revu la comptabilisation des passifs sociaux conformément aux règles définies dans la fiche 18 diffusée par le Ministère des affaires sociales et de la santé, et mise à jour en mai 2019. Cette fiche intègre les arrêtés des 19 et 20 décembre 2018 relatifs aux nouvelles modalités de calcul et de comptabilisation de la provision Compte Epargne Temps.

Le tableau ci-dessous synthétise les méthodes retenues pour les différents passifs sociaux :

Engagement social	Règles applicables au 31.12.2024	Règles applicables au 31.12.2025	Règles retenues pour l'estimation
CET récupérable et indemnisé	Valorisation au coût moyen agent 1. Pour le personnel non médical, calcul sur la base d'une évaluation des jours à déposer (CA + RTT) x % de dépôt N-1. (Date de situation fin janvier N+1) 2. Pour le personnel médical, calcul sur la base d'une évaluation des jours à déposer (CA + RTT) x % de dépôt N-1. (Date de situation fin janvier N+1)	Valorisation au coût moyen agent 1. Pour le personnel non médical, calcul sur la base d'une évaluation des jours à déposer (CA + RTT) x % de dépôt N-1. (Date de situation fin janvier N+1) 2. Pour le personnel médical, calcul sur la base d'une évaluation des jours à déposer (CA + RTT) x % de dépôt N-1. (Date de situation fin janvier N+1)	Au titre des charges sociales, le taux applicable aux CET indemnisés pour les CET indemnisés et le coût moyen constaté sur les rémunérations pour les CET capitalisés.
Congés annuels reportés	Règle identique Aucun agent n'est concerné	Règle identique Aucun agent n'est concerné	
Congés annuels payés	Pas d'arrêté en 2024 pour le paiement de jours CA/RTT PNM	Pas d'arrêté en 2025 pour le paiement de jours CA/RTT PNM	
Heures Sup. reportées	Non comptabilisées	Non comptabilisées	
Heures supplémentaires payées	Les heures supplémentaires acquises en 2024 ont été payées pour partie en 2024 et pour partie en 2025 (janvier et février 2025). Les heures payées en 2025 ont fait l'objet d'une comptabilisation en charges à payer	Les heures supplémentaires acquises en 2025 ont été payées pour partie en 2025 et pour partie en 2026 (janvier et février 2026). Les heures payées en 2026 ont fait l'objet d'une comptabilisation en charges à payer	Valorisation au coût agent et au titre des charges sociales, le taux applicable sur le traitement de base des agents. Personnel médical : calculé en ½ TTA par ½ journée travaillée en plus.

Engagement social	Règles applicables au 31.12.2024	Règles applicables au 31.12.2025	Règles retenues pour l'estimation
Congés maladie-maternité	Non comptabilisés	Non comptabilisés	
Indemnisation du chômage	Provisionnement pour les agents indemnisés en décembre et ayant des droits ouverts dans l'établissement.	Provisionnement pour les agents indemnisés en décembre et ayant des droits ouverts dans l'établissement.	La provision est calculée nominativement pour la totalité des droits restants.
	L'indemnisation du mois M est effectué M+1. En conséquence, l'indemnisation du mois de décembre fait l'objet d'une charge à rattacher. Le solde des droits est enregistré en provisions.		
Rachat de points CNRACL	Une provision est constituée sur la base du nombre de dossiers restant à traiter par la CNRACL pour les agents présents et en rajoutant un volume estimatif de dossiers des agents ayant quittant l'établissement. Il est intégré un taux d'abandon pour les dossiers en cours. Ce taux résulte de l'état individuel des dossiers dans la base CNRACL.	Une provision est constituée sur la base du nombre de dossiers restant à traiter par la CNRACL pour les agents présents et en rajoutant un volume estimatif de dossiers des agents ayant quittant l'établissement. Il est intégré un taux d'abandon pour les dossiers en cours. Ce taux résulte de l'état individuel des dossiers dans la base CNRACL.	Elle est valorisée au coût moyen constaté tous grades confondus en distinguant les dossiers des agents présents des dossiers des agents partis.

PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Produits à recevoir

Les produits de l'exercice N qui n'ont pas fait l'objet d'un enregistrement comptable sont rattachés sur l'exercice par l'utilisation d'un produit à recevoir.

La méthode de valorisation qui a été retenue, pour les séjours non clos au 31/12/2025 ("séjours à cheval"), est basée sur la valorisation moyenne constatée par journée et par unité, soit le prix moyen journalier avec suppléments (PMJ). Chaque séjour décomposé en journées a donc été valorisé à partir de la valorisation moyenne d'une journée dans une unité fonctionnelle (UF), déterminée à partir des recettes à fin novembre 2025. Les séjours multi-unités ont été ventilés sur les différents RUM afin de valoriser les journées à la valorisation moyenne par UF.
Pour le secteur MCO, la durée des séjours a été bornée à 45 jours afin de ne pas survaloriser les séjours longs, dans le cas où le patient n'a pas encore quitté l'hôpital. Un coefficient de pondération statistique issu du rapport de la valeur débouclée en Mars N-1 sur la valeur estimée fin janvier est appliquée (statistique sur 5 ans 2020-2024).
Pour le secteur SMR, les journées des séjours non facturées sont valorisées sur la base du P.M.C.T.journalier par service (pas de bornage). Sont distingués les séjours de - et de + de 90 jours. Les séjours de moins de 90 jours sont évalués selon le principe de calcul général. Pour les séjours de plus de 90 jours, seule la part de + de 90 jours fait l'objet d'un complément de valorisation.

Produits constatés d'avance

Afin de respecter le principe d'indépendance des exercices, il a été enregistré des produits constatés d'avance, correspondant à des produits de l'année suivante ou des produits dont la charge correspondante est reportée sur l'exercice suivant.

Charges constatées d'avance

Afin de respecter le principe d'indépendance des exercices, il a été enregistré des charges constatées d'avance, correspondant à des charges de l'année suivante déjà liquidées sur l'exercice.

Charges à payer

Afin de comptabiliser toutes les charges relatives à l'exercice comptable, un rattachement a été effectué par l'intermédiaire de charges à payer, principalement pour les engagements réceptionnés et non encore enregistrés, et les charges du personnel relatives à l'exercice.

Etalement de charges

Dans le cadre de la sécurisation de la dette de l'établissement, l'emprunt Dexia en franc suisse a été renégocié en 2015.
En 2018, 2 emprunts ont également été renégociés pour optimiser les charges financières.

Les remboursements anticipés ont donné lieu au paiement d'indemnités compensatrices qui ont fait l'objet d'un étalement sur la durée résiduelle des emprunts.

Ligne de trésorerie

Afin d'optimiser et sécuriser la gestion de sa trésorerie, l'établissement s'est doté de 2 lignes de trésorerie d'un montant global de 8 millions d'euros,
Au 31/12/2025, l'encours de ligne de trésorerie s'élève à 0 M€.

Apports

Dans le cadre du Ségur de la santé, dont une partie du financement est dédié à la restauration des capacités financières des établissements participant au service public hospitalier, l'ARS a notifié au CHMS pour la période 2021-2029 un montant de 35 200 000 € (Contrat de soutien à l'investissement et à la transformation du service public hospitalier, signé le 03/12/2021). Ce montant est comptabilisé en apports (compte 1026 Dotation aux établissements Article 50 LFSS) avec une contrepartie en 2763 Créances au titre des dotations Article 50.

Lors de la notification et du versement de la fraction annuelle de la dotation (arrêté ARS du 27/12/2021), le compte 2763 est crédité. Montant du crédit de l'année 2021 : 6 072 959 €

Montant du crédit de l'année 2025 : 3 640 880 €. Le solde du compte 2763 Créances dotation Article 50 s'élève à 14 563 521 € au 31/12/2025

Etat PF2
ETABLISSEMENT: Centre hospitalier Métropole Savoie

NOM DU POSTE COMPTABLE : Trésorerie de Chambéry - établissements hospitaliers

COMPTE FINANCIER 2025

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'année 2025 a été marquée par l'effet année pleine du plan de sauvegarde des investissements et des projets (**PSIP**).

La démarche a été initiée dès le 2ème rapport infra-annuel 2023, en mars 2024, au regard des résultats dégradés de l'exercice 2023 consécutifs, notamment, aux effets de l'inflation et au sous-financements des mesures salariales et statutaires nationales (mesures dites "Ségur", "Braun", "Guérini"…). Après une présentation de la situation aux instances et auprès de chacun des 9 pôles d'activité au printemps 2024, ce plan a fait l'objet d'une très large concertation afin de partager le diagnostic budgétaire, ses impacts en termes de projets et d'investissements, et de recueillir les propositions d'optimisation en provenance du terrain. L'analyse de ces propositions et leur priorisation ont fait l'objet de nombreux échanges durant l'été et l'automne, avant une présentation aux instances de fin d'année 2024. La diffusion de ce plan a fait l'objet début 2025 d'un deuxième cycle de rencontres avec chacun des pôles de l'établissement.

Le plan se répartit entre des actions menées sur les recettes et l'activité d'une part, et des actions visant à mieux gérer les organisations et les dépenses d'autre part. Les fondamentaux de l'établissement étant sains, au regard de son rôle territorial comme de ses résultats budgétaires historiques, le plan de sauvegarde des investissements et des projets correspond à des actions d'amélioration de la performance qui n'avaient pas été suffisamment mobilisées à ce jour.

A ce titre, la démarche se veut progressive et adaptable. L'objectif, fixé sur 5 ans, est en effet de relever le taux de marge brut afin de permettre le financement des nombreuses actions figurant au projet d'établissement, et notamment les schémas directeurs immobiliers des sites d'Aix les Bains et de Chambéry. Cette ambition nécessite de la persévérance dans la durée, mais aussi de l'adaptation au regard de l'effectivité des mesures prises. A ce titre, un comité de suivi du PSIP a été installé en novembre 2024, selon une composition médico-administrative : il sera le garant de la mise en œuvre du plan et des mesures correctrices éventuelles.

L'exercice se solde ainsi par une nette amélioration de la situation budgétaire, avec un déficit de -2.209 K€ (contre -8.555 K€ en 2024 et -9.557 K€ en 2023). Cette amélioration est liée aux effets année pleine des mesures PSIP (intérim paramédical, économies d'énergies, sous-traitance de biologie, parkings, codage, tarifs), et à l'amélioration de certaines dotations (dotation populationnelle des urgences, dotation du SAMU, financement des externes). Par ailleurs, l'ARS a apporté une aide exceptionnelle de 3.000 K€ en investissement (contre 2.000 K€ en 2024).

Etat PF3
ETABLISSEMENT: Centre hospitalier Métropole Savoie
NOM DU POSTE COMPTABLE : Trésorerie de Chambéry - établissements hospitaliers

COMPTE FINANCIER 2025

CIRCONSTANCES QUI EMPECHENT DE COMPARER D'UN EXERCICE SUR L'AUTRE CERTAINS POSTES

RAS

- 3.2 -

NOTE RELATIVE AUX POSTES DE BILAN

- 3.2.1 -

Tableau des immobilisations (état BI1)
Tableau des amortissements (état BI2)
Variation des capitaux propres et des provisions réglementées (état BI3)
Tableau synthétique des provisions pour risques et charges pour risques et charges et dépréciations (état BI4)
Tableau synthétique des subventions d'équipement transférables (état BI5)
Restes à recouvrer amiable et contentieux (état BI6)
Restes à recouvrer amiable et contentieux, au 31 décembre, sur hospitalisés et consultants (état BI7)
État de la dette financière à long et moyen terme (état BI8)

Etat BI1
ETABLISSEMENT: Centre hospitalier Métropole Savoie
NOM DU POSTE COMPTABLE : Trésorerie de Chambéry - établissements hospitaliers

COMPTE FINANCIER 2025

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

RUBRIQUES	*comptes*	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice (1)	Augmentations (2)	Diminutions (3)	Valeur brute à la clôture de l'exercice (4=1+2-3)
		solde débiteur			solde débiteur
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement	*201*				0,00
Frais d'études, de recherche et de développement	*203*	140 439,06	25 747,20		166 186,26
Contributions aux investissements communs des GHT	*204*	0,00			0,00
Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques et procédés, droits et valeurs similaires	*205* *	12 897 414,16	784 642,41	422 260,93	13 259 795,64
Autres immobilisations incorporelles	*208*	2 843 549,20			2 843 549,20
Immobilisations incorporelles en cours	*232, 237*	0,00			0,00
Dont avances et acomptes versés sur commandes d'immobilisations incorporelles	*237*	0,00			0,00
		0,00			0,00
Immobilisations corporelles		0,00			0,00
Terrains	*211, 212*	7 073 968,41			7 073 968,41
Constructions	*213, 214*	381 427 585,21	36 139 354,86	8 411,61	417 558 528,46
Installations techniques, matériel et outillage industriel	*215*	102 369 717,86	4 578 727,33	2 561 467,78	104 386 977,41
Autres immobilisations corporelles	*218*	35 116 141,63	1 216 380,56	451 754,71	35 880 767,48
Immobilisations reçues en affectation	*22 (sauf 229)*				
Immobilisations corporelles en cours	*231, 235, 238*	34 472 442,23	4 547 968,44	34 656 357,45	4 364 053,22
dont Part investissement- partenariats public-privé	*235*	0,00			0,00
dont Avances et acomptes versés sur commandes d'immobilisations corporelles	*238*	34 472 442,23	4 547 968,44	34 656 357,45	4 364 053,22
Immobilisations affectées ou mises à disposition	*241-249*	630 808,06			630 808,06
Immobilisations financières					
Participations et créances rattachées à des participations	*261,266,267*	8 902,51			8 902,51
Autres titres immobilisés	*271, 272*	526 937,94			526 937,94
Prêts	*274*	0,00			0,00
Autres	*273, 275, 276*	18 444 933,73		3 640 880,00	14 804 053,73
TOTAL		595 952 840,00	47 292 820,80	41 741 132,48	601 504 528,32

Etat BI2
ETABLISSEMENT: Centre hospitalier Métropole Savoie
NOM DU POSTE COMPTABLE : Trésorerie de Chambéry - établissements hospitaliers
COMPTE FINANCIER 2025

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

RUBRIQUES	*comptes*	amortissements cumulés au début de l'exercice (1)	Augmentations : dotations de l'exercice (2)	Diminutions d'amortissements de l'exercice (3)	amortissements cumulés à la fin de l'exercice (4=1+2-3)
		solde créditeur			solde créditeur
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement	*2801*	0,00			0,00
Frais d'études, de recherche et de développement	*2803*	3 907,20	3 907,20		7 814,40
Contributions aux investissements communs des GHT	*2804*	0,00			0,00
Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques et procédés, droits et valeurs similaires	*2805*	11 848 074,59	873 114,14	422 260,93	12 298 927,80
Autres immobilisations incorporelles	*2808*	2 843 549,20	0,00		2 843 549,20
Immobilisations corporelles		0,00	0,00		0,00
Terrains	*2811, 2812*	1 481 460,35	9 151,27		1 490 611,62
Constructions	*2813, 2814*	185 244 650,11	14 071 582,68	4 469,62	199 311 763,17
Installations techniques, matériel et outillage industriel	*2815*	77 955 583,07	6 723 201,25	2 488 923,83	82 189 860,49
Autres immobilisations corporelles	*2818*	31 326 315,10	1 695 387,69	444 931,96	32 576 770,83
Immobilisations reçues en affectation	*282*				
TOTAL		310 703 539,62	23 376 344,23	3 360 586,34	330 719 297,51

Etat BI3
ETABLISSEMENT: Centre hospitalier Métropole Savoie
NOM DU POSTE COMPTABLE : Trésorerie de Chambéry - établissements hospitaliers

COMPTE FINANCIER 2025

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

RUBRIQUES	Valeur au début de l'exercice N (avant affectation du résultat de l'exercice n-1)	Valeur à la fin de l'exercice N	Variation à la baisse (Si BE>BS :=BE-BS)	Variation autre	Variation à la hausse (Si BE<BS :=BS-BE)
	Solde créditeur	Solde créditeur			
Apports	75 956 346,17	75 928 070,80	61 836,12		33 560,75
Réserves					
Excédents affectés à l'investissement	64 999 065,61	65 110 990,25		-0,59	111 925,23
Réserve de trésorerie	9 357 821,00	9 357 821,00			
Réserves de compensation	4 852 209,04	3 462 858,61	1 389 350,43		
Report à nouveau					
Report à nouveau excédentaire	6 294 242,54	432 704,46	5 861 538,08		
Report à nouveau déficitaire	-14 371 409,56	-15 787 231,34	1 415 821,78		
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	-8 554 785,06	-2 208 554,75	2 208 554,75		8 554 785,06
Subventions d'investissement	15 469 986,53	17 049 309,95	2 340 046,95		3 919 370,37
Provisions réglementées					
Provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations	10 201 461,86	8 427 294,86	1 774 167,00		
Provisions réglementées pour propre assureur					
responsabilité civile					
autres					
Droits de l'affectant					
TOTAL	**164 204 938,13**	**161 773 263,84**	**15 051 315,11**	**-0,59**	**12 619 641,41**
Variation de capitaux propres de l'année			**2 431 673,11**		

COMPTE FINANCIER 2025

TABLEAU SYNTHETIQUE DES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES ET DES DEPRECIATIONS

80200 - CHG METROPOLE SAVOIE Exercice 2025

RUBRIQUES	Montant au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
	Solde créditeur			Solde créditeur
Provisions pour risques et charges				
. C/ 151 : Provisions pour risques				
C/ 1511 Provisions pour litiges	30 000,00	0,00	0,00	30 000,00
C/ 1515 Provisions pour pertes de change	0,00	0,00	0,00	0,00
C/ 1518 Autres provisions pour risques	0,00	4 775 037,72	0,00	4 775 037,72
. C/ 152 : Provisions pour risques et charges sur emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00
. C/153 : Provisions pour charges de personnel liées à la mise en oeuvre du compte épargne temps (CET)				
C/ 1531 Personnel médical	14 920 969,11	2 542 350,93	1 814 287,18	15 649 032,86
C/ 1532 Personnel non médical	4 333 980,73	655 883,60	562 696,38	4 427 167,95
. C/ 157 : Provisions pour charges à répartir sur plusieurs exercices				
C/ 1572 Provisions pour gros entretien ou grandes révisions	0,00	0,00	0,00	0,00
. C/ 158 : Autres provisions pour charges	4 036 308,94	1 268 033,95	906 017,75	4 398 325,14
TOTAL	23 321 258,78	9 241 306,20	3 283 001,31	29 279 563,67

COMPTE FINANCIER 2025

TABLEAU SYNTHETIQUE DES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES ET DES DEPRECIATIONS

80200 - CHG METROPOLE SAVOIE Exercice 2025

RUBRIQUES	Montant au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
	Solde créditeur			Solde créditeur
Dépréciations autres que comptes financiers				
. C/ 29 : Dépréciations des immobilisations	858,54	0,00	291,10	567,44
. C/ 39 : Dépréciations des stocks et en-cours	0,00	0,00	0,00	0,00
. C/ 49 : Dépréciations des comptes de tiers	4 165 131,51	181 973,93	206 414,50	4 140 690,94
Dépréciations des comptes financiers				
. C/ 59 : Dépréciations des comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	4 165 990,05	181 973,93	206 705,60	4 141 258,38

Etat BI5
ETABLISSEMENT: Centre hospitalier Métropole Savoie
NOM DU POSTE COMPTABLE : Trésorerie de Chambéry - établissements hospitaliers

COMPTE FINANCIER 2025

TABLEAU SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT TRANSFERABLES

RUBRIQUES	*Subventions au début de l'exercice (1)*	*Reprises déjà constatées (2)*	Régularisation entre comptes 131	Régularisation entre comptes 139	Montants perçus dans l'exercice *(3)*	Apurement subvention C/131	Reprises de l'exercice *(4)*	Apurement subvention C/139	Reste à amortir au 31/12 *(5 = (1-2) + (3-4))*
C/ 1311 Subventions d'équipements reçues - Etat et établissements nationaux	1 600 714,18	957 347,57					35 837,64		607 528,97
C/ 13121 Subventions d'équipements reçues - Régions - Subventions d'équipement des écoles et instituts de formation des professionnels	487 062,00	252 084,32					33 357,16		201 620,52
C/ 13128 Subventions d'équipements reçues - Régions Autres	1 032 765,00	549 113,10					26 888,15		456 763,75
C/ 1313 Départements	1 420 000,00	791 776,76					32 045,93		596 177,31
C/ 1314 Communes	0,00	0,00							0,00
C/ 1315 Autres collectivités et établissements publics locaux	0,00	0,00							0,00
C/ 1316 GHT – Contributions aux investissements communs	0,00	0,00							0,00
C/ 13181 Autres subventions d'équipements reçues - Versements libératoires ouvrant droit à l'exonération de la taxe d'apprentissage (écoles)	283 885,47	174 513,95			25 421,69		27 508,58		107 284,63
C/ 13182 FMESPP	19 993 489,09	11 327 647,83			552 097,80		1 761 011,80		7 456 927,26
C/ 13183 Fonds d'intervention régional (FIR)	147 159,00	60 928,33					18 554,89		67 675,78
C/ 13187 Missions d'intérêt général et aides à la contractualisation (MIGAC)	729 570,79	306 877,09			131 676,47		143 159,60		411 210,57
C/ 13188 Autres subventions d'équipements reçues - Autres subventions	4 600 239,41	404 609,46			3 210 174,41		261 683,20		7 144 121,16
TOTAL	**30 294 884,94**	**14 824 898,41**	**0,00**	**0,00**	**3 919 370,37**	**0,00**	**2 340 046,95**	**0,00**	**17 049 309,95**

COMPTE FINANCIER 2025

RESTES A RECOUVRER AMIABLE ET CONTENTIEUX

80200 - CHG METROPOLE SAVOIE Exercice 2025

	Hospitalisés et consultants	Caisses de Sécurité sociale	Etat	Départements	Autres tiers payants	Autres débiteurs
Amiable	3 589 625,09	52 455 351,90	13 366,84	352 511,27	3 785 703,40	1 037 571,32
Contentieux	2 250 885,94	130 936,29	0,00	0,00	339 792,87	122 644,04
Total	5 840 511,03	52 586 288,19	13 366,84	352 511,27	4 125 496,27	1 160 215,36

COMPTE FINANCIER 2025

RESTES A RECOUVRER AMIABLE ET CONTENTIEUX, AU 31 DECEMBRE, SUR HOSPITALISES ET CONSULTANTS

	Moins de 20,00 Euro		De 20,00 Euro à 100,00 Euro[1]		De 100,00 Euro à 1 000,00 Euro[2]		Plus de 1 000,00 Euro		Total	
	Montant	Nombre de titres	Montant	Nombre de titres	Montant	Nombre de titres	Montant	Nombre de titres	Montant	Nombre de titres
Amiable	181 067,30	12997	457 408,65	10349	729 191,27	3402	2 221 957,87	843	3 589 625,09	27591
Contentieux	135 623,96	8301	165 958,35	3763	568 014,98	2015	1 381 288,65	456	2 250 885,94	14535
Total	316 691,26	21298	623 367,00	14112	1 297 206,25	5417	3 603 246,52	1299	5 840 511,03	42126

[1] hors pièces de recouvrement égales à 100

[2] y compris les pièces de recouvrement égales à 100

Etat BI8
N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE :
NOM DU POSTE COMPTABLE:
ETABLISSEMENT: CENTRE HOSPITALIER METROPOLE SAVOIE

COMPTE FINANCIER 2025
ETAT DE LA DETTE FINANCIERE A LONG ET MOYEN TERME

Indiquer le montant global

COMPTES	Balance de sortie N-1	Exercice N			Balance de sortie N
		Masses débitrices	Correction balance entrée	Masses créditrices	
C/163 Emprunts obligataires in fine					
C/1631 Emprunts obligataires remboursables in fine					
C/1632 Opérations sur capital non échu des emprunts obligataires remboursables in fine - anticipation du remboursement en capital					
C/1638 Autres emprunts obligataires					
C/164 Emprunts auprès des établissements de crédit	**143 699 525,38 €**	**9 931 180,60 €**	**0,00 €**	**0,00 €**	**133 768 344,78 €**
C/ 1641 Emprunts en euros	143 699 525,38 €	9 931 180,60 €			133 768 344,78 €
C/ 1643 Emprunts en devises					
C/ 1644 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie					
C/ 1645 Remboursements temporaires sur emprunt auprès des établissements de crédit					
C/ 16451 Remboursements temporaires sur emprunt en euros					
C/ 16452 Remboursements temporaires sur emprunt en devises					
C/167 Emprunts assortis de conditions particulières	**201 705,41 €**	**53 289,00 €**	**0,59 €**	**0,00 €**	**148 417,00 €**
C/ 1673 Prêts de l'Etat					
C/ 1674 Avances remboursables du FMESPP					
C/ 1675 Dettes - Partenariats public-privé					
C/ 1676 Prêts des collectivités et établissements publics locaux					
C/ 1677 Prêts des caisses d'assurance maladie	83 541,53 €	47 564,00 €	106 714,47 €		142 692,00 €
C/ 1678 Autres prêts assortis de conditions particulières	118 163,88 €	5 725,00 €	-106 713,88 €		5 725,00 €
C/168 Autres emprunts et dettes assimilées (sauf ICNE)	**154 843,62 €**	**38 710,90 €**			116 132,72 €
TOTAL	**144 056 074,41 €**	**10 023 180,50 €**	**0,59 €**	**0,00 €**	**134 032 894,50 €**

Remboursement du capital des emprunts in fine arrivés à échéance dans l'année (3)	
(3) ce montant est calculé à partir de la formule suivante: (D1631 - C1632) + D1632	

Crédit fournisseur moyen terme	116 132,72 €
Dettes financière long et moyen terme	**133 916 761,78 €**

RECAPITULATIF PAR PRETEUR (hors emprunts obligataires in fine)

Prêteur	Encours au 31/12
TOTAL	**133 916 761,78 €**
C N Organic	5 725,00 €
CDC	78 596 540,20 €
SG	4 583 894,32 €
CE	11 192 276,00 €
Crédit Foncier	2 572 216,29 €
CRAM	142 692,00 €
ARKEA	4 666 666,68 €
BANQUE POSTALE	4 666 666,68 €
SFIL	27 490 084,61 €
Autre	

RECAPITULATIF PAR LIGNE OBLIGATAIRE (ventilation du compte 1631)

Ligne	Prêteur	Durée résiduelle		Type d'indexation

PROFIL D'EXTINCTION DE TOUTE LA DETTE FINANCIERE A MOYEN ET LONG TERME EXISTANT AU 31/12 (y compris

Exercice	Remboursement en capital*	Capital restant dû
N	9 984 469,60 €	133 916 761,78 €
N + 1	10 001 392,52 €	123 915 369,26 €
N + 2	10 104 304,81 €	113 811 064,45 €
N + 3	10 106 294,47 €	103 704 769,98 €
N + 4	9 317 594,38 €	94 387 175,60 €
N + 5	7 583 867,21 €	86 803 308,39 €
N + 6	5 187 609,64 €	81 615 698,75 €
N + 7	5 289 680,10 €	76 326 018,65 €
N + 8	5 395 881,78 €	70 930 136,87 €
N + 9	5 280 615,87 €	65 649 521,00 €
N + 10	5 198 384,24 €	60 451 136,76 €
N + 11	5 275 744,97 €	55 175 391,79 €
N + 12	4 454 708,24 €	50 720 683,55 €
N + 13	4 542 734,96 €	46 177 948,59 €
N + 14	4 633 718,85 €	41 544 229,74 €
N + 15	4 061 092,27 €	37 483 137,47 €
N + 16	4 158 293,26 €	33 324 844,21 €
N + 17	4 258 762,01 €	29 066 082,20 €
N + 18	4 362 609,26 €	24 703 472,94 €
N + 19	4 469 949,60 €	20 233 523,34 €
N + 20	4 580 901,54 €	15 652 621,80 €
N + 21	4 695 587,59 €	10 957 034,21 €
N + 22	4 691 759,41 €	6 265 274,80 €
N + 23	3 352 037,70 €	2 913 237,10 €
N + 24	1 219 303,62 €	1 693 933,48 €
N + 25	499 546,94 €	1 194 386,54 €
N + 26	509 589,40 €	684 797,14 €
N + 27	519 864,81 €	164 932,33 €
N + 28	164 932,33 €	0,00 €
N + 29		0,00 €

*Opérations réelles correspondant à des décaissements effectifs (donc hors traitement budgétaire des opérations de capital non échus des emprunts obligataires remboursables in fine)

- 3.2.2 -

Informations complémentaires sur l'état de la dette financière à long et moyen terme (état BI9)
État des participations au 31 décembre de l'exercice (état BI10)
Évaluation et comptabilisation des stocks (état BI11)
Tableau synthétique des valeurs mobilières de placement (état BI12)

Etat BI9
N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE :
NOM DU POSTE COMPTABLE:
ETABLISSEMENT: CENTRE HOSPITALIER METROPOLE SAVOIE

COMPTE FINANCIER 2025

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR L'ETAT DE LA DETTE FINANCIERE A LONG ET MOYEN TERME

Caractéristiques générales (1)

Indiquer le détail par contrat

	CARACTERISTIQUES GENERALES A L'ORIGINE DU CONTRAT												
Référence emprunt	**Numéro de contrat**	**Etablissement de crédit**	**Date de signature du contrat**	**Date de consolidation du prêt** 1	**Date d'échéance du prêt**	**Montant nominal contractuel**	**Type de taux (F, V ou C)** 2	**Formule de calcul du taux d'intérêt initial** 3	**Taux d'intérêt initial** 4	**Taux actuariel initial**	**Devise**	**Modalités de remboursement du capital** 5	**Périodicité de remboursement du capital** 6
C/163 Emprunts obligataires													
C/1631 Emprunts obligataires remboursables in fine													
C/1638 Autres emprunts obligataires													
C/164 Emprunts auprès des établissements de crédit						**235 137 902,13 €**							
C/ 1641 Emprunts en euros						235 137 902,13 €							
04SG04	2292	SOCIETE GENERALE	05/07/2004	05/07/2004	06/01/2025	5 000 000,00 €	F	Taux fixe à 3.72 %	3,72%	3,77%	EUR	P	T
05DEXIA14	MON504993/001	DEXIA CL	03/10/2005	01/10/2005	01/10/2030	5 000 000,00 €	F	Taux fixe à 3.49 %	3,49%	3,54%	EUR	P	T
05CF01	45 2704672 92G	CREDIT FONCIER DE FRANCE	24/10/2005	30/09/2005	30/09/2030	5 000 000,00 €	F	Taux fixe à 3.45 %	3,45%	3,50%	EUR	P	T
05CEA06	20050909SA	CAISSE D'EPARGNE	27/12/2005	27/12/2005	02/12/2030	5 000 000,00 €	V	(TAG 3M(Postfixé) + 0.0695)-Floor -0.0695 sur TAG 3M(Postfixé)	2,18%	2,20%	EUR	P	T
06SG05	18911	SOCIETE GENERALE	24/10/2006	24/10/2006	24/10/2036	9 000 000,00 €	F	Taux fixe à 3.96 %	3,96%	4,08%	EUR	P	T
08 Dexia17	MPH504994EUR/001	DEXIA CL	21/03/2008	21/03/2008	01/12/2036	9 500 411,13 €	C	Taux fixe annulable à 3.49 % (date d'exercice 01/03/2013)	3,49%	3,59%	EUR	AC	T
12CDC01	1226312	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	01/07/2012	01/07/2012	01/07/2047	10 000 000,00 €	F	Taux fixe à 3.44 %	3,44%	3,44%	EUR	P	T
12CDC02	1226312	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	01/01/2013	05/12/2012	01/01/2048	20 000 000,00 €	F	Taux fixe à 3.45 %	3,45%	3,45%	EUR	P	T
12CDC03	1254403	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	01/07/2013	01/07/2013	01/07/2048	28 000 000,00 €	F	Taux fixe à 3.45 %	3,45%	3,45%	EUR	V	T
12CDC04	1226312	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	01/01/2014	01/01/2014	01/12/2048	11 375 500,00 €	F	Taux fixe à 3.49 %	3,49%	3,49%	EUR	P	T
14CDC02	CDC-37.38M	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	23/04/2013	01/04/2014	01/04/2049	10 000 000,00 €	F	Taux fixe à 3.7844 %	3,78%	3,78%	EUR	AC	T
14CDC03	1265485	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	23/04/2013	01/07/2014	01/07/2049	27 380 000,00 €	F	Taux fixe à 3.8 %	3,80%	3,80%	EUR	AC	T
15BANQPOST01	MON504999EUR/001	BANQUE POSTALE	29/01/2015	05/02/2015	01/03/2030	20 000 000,00 €	F	Taux fixe à 1.48 %	1,48%	1,49%	EUR	AC	T
15BANQPOST02	MIN502550EUR	BANQUE POSTALE	29/01/2015	18/05/2015	01/06/2030	10 000 000,00 €	F	Taux fixe à 1.5 %	1,50%	1,51%	EUR	AC	T
15BANQPOST03	MIN502678EUR	BANQUE POSTALE	13/02/2015	01/07/2015	01/07/2030	20 000 000,00 €	V	(Euribor 3M + 0.77)-Floor -0.77 sur Euribor 3M	0,75%	0,77%	EUR	AC	T
18BANQPOST02	MON520011 ex MON518261EUR	SFIL CAFFIL	30/11/2017	05/01/2018	01/02/2035	2 739 824,00 €	F	Taux fixe à 1.27 %	1,27%	1,28%	EUR	AC	T
18BANQPOST01	MON520012 ex MON518262EUR	SFIL CAFFIL	30/11/2017	05/01/2018	01/02/2029	7 742 167,00 €	F	Taux fixe à 0.82 %	0,82%	0,82%	EUR	AC	T
18BANQPOST03	MON523603 ex MON521035	SFIL CAFFIL	11/07/2018	11/07/2018	01/08/2028	4 400 000,00 €	V	(Euribor 3M + 0.35)-Floor 0 sur Euribor 3M	0,35%	0,36%	EUR	AC	T
23CEA01	399144G	CAISSE D'EPARGNE	21/12/2022	25/02/2023	25/02/2053	10 000 000,00 €	V	(Livret A(Préfixé) + 0.3)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	2,30%	2,35%	EUR	P	T
23CEA02	447085G	CAISSE D'EPARGNE	02/05/2023	02/05/2023	25/08/2053	2 000 000,00 €	F	Taux fixe à 3.85 %	3,85%	3,91%	EUR	AC	T
24 BANQPOST01	MON547211EUR	SFIL CAFFIL	20/11/2023	03/01/2024	01/02/2034	3 000 000,00 €	F	Taux fixe à 3.79 %	3,79%	3,90%	EUR	AC	T
MON549413EUR	MON549413EUR	BANQUE POSTALE	07/11/2024	18/11/2024	01/12/2039	5 000 000,00 €	F	Taux fixe à 3.43 %	3,43%	3,53%	EUR	AC	T
MX2766529COL-CHMSAV	MX2766529COL-CHMSAV	ARKEA	04/11/2024	30/11/2024	30/11/2039	5 000 000,00 €	F	Taux fixe à 3.35 %	3,35%	3,44%	EUR	AC	T
C/ 1643 Emprunts en devises													
C/ 1644 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie													
C/167 Emprunts assortis de conditions particulières						**1 065 781,00 €**							
C/ 1673 Prêts de l'Etat													
C/ 1674 Avances remboursables du FMESPP													
C/ 1675 Dettes - Partenariats public-privé													
C/ 1676 Prêts des collectivités et établissements publics locaux													
C/ 1677 Prêts des caisses d'assurance maladie						951 281,00 €							
08CRAM09	08CRAM09	C.R.A.M.	17/02/2006	24/10/2008	01/03/2028	951 281,00 €	F	Taux fixe à 0 %	0,00%	0,00%	EUR	AC	A
C/ 1678 Autres prêts assortis de conditions particulières						114 500,00 €							
06ORGANIC03	06ORGANIC03	Caisse Nationale Organic	06/10/2003	06/10/2003	15/04/2026	114 500,00 €	F	Taux fixe à 0 %	0,00%	0,00%	EUR	AC	A
C/168 Autres emprunts et dettes assimilées (sauf ICNE)													
TOTAL						**236 203 683,13 €**							

1: date à partir de laquelle les fonds sont amortis

2: F: fixe; V: variable; C: complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage)

3: indiquer la formule entière de calcul du taux d'intérêt lorsque celui-ci est complexe, ou, en l'absence de taux d'intérêt complexe, la référence fixe ou variable du taux d'intérêt à l'origine du contrat (ex. Euribor 3 mois)

4: pour la première échéance payée, indiquer le taux d'intérêt en pourcentage

5: *in fine* (F), progressif (P), amortissements constants (AC), dégressif (D), variable (V)

6: annuelle (A), trimestriel (T), mensuel (M), semestriel (S)

Etat BI9
N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE :
NOM DU POSTE COMPTABLE:
ETABLISSEMENT: CENTRE HOSPITALIER METROPOLE SAVOIE

COMPTE FINANCIER 2025
INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR L'ETAT DE LA DETTE FINANCIERE A LONG ET MOYEN TERME
Caractéristiques générales (2)

Indiquer le détail par contrat

Référence emprunt	NIVEAU DE RISQUE (Charte Gissler) avant couverture		SI RISQUE >= 2A		
	Niveau de risque de l'indice (chiffre)	Niveau de risque de la structure (lettre)	Date de passage en phase structurée 7	Date d'échéance de la phase structurée 8	Formule de calcul du taux d'intérêt de la phase structurée 9
C/163 Emprunts obligataires					
C/1631 Emprunts obligataires remboursables in fine					
C/1638 Autres emprunts obligataires					
C/164 Emprunts auprès des établissements de crédit					
C/ 1641 Emprunts en euros					
04SG04	1	A			
05DEXIA14	1	A			
05CF01	1	A			
05CEA06	1	A			
06SG05	1	A			
08 Dexia17	1	A			
12CDC01	1	A			
12CDC02	1	A			
12CDC03	1	A	21/03/2008	01/03/2013	Taux fixe annulable à 3.49 % (date d'exercice 01/03/2013)
12CDC04	1	A			
14CDC02	1	A			
14CDC03	1	A			
15BANQPOST01	1	A			
15BANQPOST02	1	A			
15BANQPOST03	1	A			
18BANQPOST02	1	A			
18BANQPOST01	1	A			
18BANQPOST03	1	A			
23CEA01	1	A			
23CEA02	1	A			
24 BANQPOST01	1	A			
24 BANQPOST02	1	A			
24 ARKEA01	1	A			
C/ 1643 Emprunts en devises					
C/ 1644 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie					
C/167 Emprunts assortis de conditions particulières					
C/ 1673 Prêts de l'Etat					
C/ 1674 Avances remboursables du FMESPP					
C/ 1675 Dettes - Partenariats public-privé					
C/ 1676 Prêts des collectivités et établissements publics locaux					
C/ 1677 Prêts des caisses d'assurance maladie					
08CRAM09	1	A			
C/ 1678 Autres prêts assortis de conditions particulières					
06ORGANIC03	1	A			
C/168 Autres emprunts et dettes assimilées (sauf ICNE)					
TOTAL					

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE :
NOM DU POSTE COMPTABLE:
ETABLISSEMENT: CENTRE HOSPITALIER METROPOLE SAVOIE

COMPTE FINANCIER 2024
INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR L'ETAT DE LA DETTE FINANCIERE A LONG ET MOYEN TERME
Caractéristiques générales (3)

Indiquer le détail par contrat

	CARACTERISTIQUES GENERALES DU CONTRAT AU 31/12/N										
	Annuité de l'exercice										
Référence emprunt	Échéance de l'exercice - partie capital	Échéance de l'exercice - partie intérêt	Type de taux (F, V ou C)	Formule de calcul du taux d'intérêt	Taux d'intérêt	Taux actuariel	Remboursement anticipé partiel réalisé sur l'exercice? (si oui, indiquer le montant remboursé)	Valorisation du coût de sortie au 31/12/N	Couverture ? (si oui, indiquer le montant couvert)	Capital restant dû au 31/12/N	Capital restant dû au 31/12/N-1
			10	11	12		13		13		
C/163 Emprunts obligataires											
C/1631 Emprunts obligataires remboursables in fine											
C/1638 Autres emprunts obligataires											
C/164 Emprunts auprès des établissements de crédit	**9 931 180,59 €**	**4 545 220,48 €**						**5 047 217,95 €**		**133 768 344,78 €**	**143 699 524,79 €**
C/ 1641 Emprunts en euros	9 931 180,59 €	4 545 220,48 €						5 047 217,95 €		133 768 344,78 €	143 699 524,79 €
04SG04	88 065,08 €	256,32 €	F	Taux fixe à 3.38 %	3,38%	3,48%			N		88 065,08 €
05DEXIA14	247 239,87 €	53 357,85 €	F	Taux fixe à 3.49 %	3,49%	3,54%		34 415,89 €	N	1 373 682,03 €	1 620 921,90 €
05CF01	248 856,11 €	50 451,29 €	F	Taux fixe à 3.45 %	3,45%	3,50%		28 915,80 €	N	1 306 153,32 €	1 555 009,43 €
05CEA06	226 479,40 €	40 018,82 €	V	(TAG 3M(Postfixé) + 0.0695)-Floor -0.0695 sur TAG 3M(Postfixé)	2,12%	2,14%		0,00 €	N	1 266 062,97 €	1 492 542,37 €
06SG05	325 363,91 €	192 241,77 €	F	Taux fixe à 3.96 %	3,96%	4,08%		325 734,73 €	N	4 583 894,32 €	4 909 258,23 €
08 Dexia17	260 102,24 €	135 037,27 €	F	Taux fixe à 3.49 %	3,49%	3,59%		153 156,90 €	N	3 653 157,41 €	3 913 259,65 €
12CDC01	229 675,69 €	259 822,47 €	F	Taux fixe à 3.44 %	3,44%	3,44%		263 833,94 €	N	7 505 571,46 €	7 735 247,15 €
12CDC02	451 272,17 €	529 073,27 €	F	Taux fixe à 3.45 %	3,45%	3,45%		548 749,51 €	N	15 249 216,57 €	15 700 488,74 €
12CDC03	621 156,99 €	751 326,65 €	F	Taux fixe à 3.45 %	3,45%	3,45%		777 383,75 €	N	21 667 471,73 €	22 288 628,14 €
12CDC04	249 317,71 €	311 352,61 €	F	Taux fixe à 3.49 %	3,49%	3,49%		336 087,45 €	N	8 880 709,01 €	9 130 026,72 €
14CDC02	285 714,28 €	257 231,04 €	F	Taux fixe à 3.7844 %	3,78%	3,78%		442 568,79 €	N	6 714 285,78 €	7 000 000,06 €
14CDC03	782 285,72 €	714 489,76 €	F	Taux fixe à 3.8 %	3,80%	3,80%		1 255 462,90 €	N	18 579 285,65 €	19 361 571,37 €
15BANQPOST01	1 333 333,32 €	96 200,00 €	F	Taux fixe à 1.48 %	1,48%	1,49%		0,00 €	N	5 666 666,81 €	7 000 000,13 €
15BANQPOST02	666 666,68 €	51 250,00 €	F	Taux fixe à 1.5 %	1,50%	1,51%		0,00 €	N	2 999 999,86 €	3 666 666,54 €
15BANQPOST03	1 333 333,32 €	244 435,31 €	V	(Euribor 3M + 0.77)-Floor -0.77 sur Euribor 3M	2,71%	2,78%		75 000,00 €	N	6 333 333,47 €	7 666 666,79 €
18BANQPOST02	161 166,12 €	20 212,24 €	F	Taux fixe à 1.27 %	1,27%	1,28%		0,00 €	N	1 490 786,57 €	1 651 952,69 €
18BANQPOST01	703 833,36 €	22 364,30 €	F	Taux fixe à 0.82 %	0,82%	0,82%		0,00 €	N	2 287 458,46 €	2 991 291,82 €
18BANQPOST03	440 000,00 €	42 831,93 €	V	(Euribor 3M + 0.35)-Floor 0 sur Euribor 3M	2,37%	2,42%		0,00 €	N	1 210 000,00 €	1 650 000,00 €
23CEA01	243 985,30 €	257 800,92 €	V	(Livret A(Préfixé) + 0.3)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	2,00%	2,05%		278 412,01 €	N	9 342 276,03 €	9 586 261,33 €
23CEA02	66 666,68 €	72 829,17 €	F	Taux fixe à 3.85 %	3,85%	3,91%		149 435,85 €	N	1 849 999,97 €	1 916 666,65 €
24BANQPOST01	300 000,00 €	102 298,42 €	F	Taux fixe à 3.79 %	3,79%	3,90%		114 500,96 €	N	2 475 000,00 €	2 775 000,00 €
24BANQPOST02	333 333,32 €	175 716,04 €	F	Taux fixe à 3.43 %	3,43%	3,53%		103 428,79 €	N	4 666 666,68 €	5 000 000,00 €
24ARKEA01	333 333,32 €	164 623,03 €	F	Taux fixe à 3.35 %	3,35%	3,44%		160 130,68 €	N	4 666 666,68 €	5 000 000,00 €
C/ 1643 Emprunts en devises											
C/ 1644 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie											
C/167 Emprunts assortis de conditions particulières	**53 289,00 €**	**0,00 €**								**148 417,00 €**	**201 706,00 €**
C/ 1673 Prêts de l'Etat											
C/ 1674 Avances remboursables du FMESPP											
C/ 1675 Dettes - Partenariats public-privé											
C/ 1676 Prêts des collectivités et établissements publics locaux											
C/ 1677 Prêts des caisses d'assurance maladie	47 564,00 €	0,00 €								142 692,00 €	190 256,00 €
08CRAM09	47 564,00 €	0,00 €	F	Taux fixe à 0 %	0,00%	0,00%			N	142 692,00 €	190 256,00 €
C/ 1678 Autres prêts assortis de conditions particulières	5 725,00 €	0,00 €								5 725,00 €	11 450,00 €
06ORGANIC03	5 725,00 €	0,00 €	F	Taux fixe à 0 %	0,00%	0,00%			N	5 725,00 €	11 450,00 €
C/168 Autres emprunts et dettes assimilées (sauf ICNE)											
TOTAL	**9 984 469,59 €**	**4 545 220,48 €**						**5 047 217,95 €**	**0,00 €**	**133 916 761,78 €**	**143 901 230,79 €**

10: pour la dernière échéance payée sur l'exercice N, indiquer F: fixe; V: variable; C: complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage) 133 916 761,78 143 901 230,79

11: pour la dernière échéance payée sur l'exercice N, indiquer la formule de calcul du taux d'intérêt lorsque celui-ci est complexe, ou, en l'absence de taux d'intérêt complexe, la référence fixe ou variable du taux d'intérêt 0,00 0,00

12: pour la dernière échéance payée sur l'exercice N, indiquer le taux d'intérêt en pourcentage

13: si l'emprunt fait l'objet d'une opération de couverture, il convient de completer les tableaux sur les opérations de couverture

Etats de crédits de trésorerie

Indiquer le détail par contrat

	Numéro du contrat	Date d'autorisation de la ligne ou de signature du contrat	Durée du contrat (en mois)	Index disponibles au 31/12/N	Montant max. autorisé au 31/12/N	Encours moyen en N	Montant des intérêts remboursés en N	Encours restant dû au 31/12/N
				1		2	3	
C/519 crédits de trésorerie								
C/51931 lignes de crédits de tresorerie						0,00 €	4 000,00 €	0,00 €
LT-9625382069	LT-9625382069	24/04/2025	12.00 mois	(€STR(Postfixé) + 0.58)-Floor 0 sur €STR(Postfixé)	4 000 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
LT -9625382222	LT -9625382222	24/11/2025	11.97 mois	(€STR(Postfixé) + 0.64)-Floor 0 sur €STR(Postfixé)	4 000 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
C/51932 lignes de crédits de tresorerie liée à un emprunt								

1: préciser le(s) index (ex:Eonia, Euribor 1 mois, etc.)

2: encours tirés * nombre des jours de tirage/365

3: y compris les commissions de non utilisation et autres frais payés sur l'exercice au titre de la ligne

Etat BI9
N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE :
NOM DU POSTE COMPTABLE:
ETABLISSEMENT: CENTRE HOSPITALIER METROPOLE SAVOIE

COMPTE FINANCIER 2025
INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR L'ETAT DE LA DETTE FINANCIERE A LONG ET MOYEN TERME
Typologie de l'encours de dette

Structure	Indices sous-jacents	Indices zone euro (1)	Indice inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices (2)	Ecarts d'indices zone euro (3)	Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro (4)	Ecarts d'indices hors zone euro (5)	Autres indices (6)
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou	Nombre de produits	24					
	% de l'encours	100,00%					
	Montant en euros	133 916 761,78 €					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 cap	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

Etat BI9
N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE :
NOM DU POSTE COMPTABLE:
ETABLISSEMENT: CENTRE HOSPITALIER METROPOLE SAVOIE

COMPTE FINANCIER 2025
INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR L'ETAT DE LA DETTE FINANCIERE A LONG ET MOYEN TERME
Détail des opérations de couverture (1)

Emprunt couvert				Instrument de couverture							
Emprunts couverts (pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) 1	Capital restant dû au 31/12/2025	Formule de calcul du taux d'intérêt (avant couverture) 2	Niveau de risque selon la charte "Gissler"	Organisme cocontractant	Numéro du contrat	Type de couverture 3	Nature de la couverture (change ou taux)	Capital restant dû au 31/12/2025	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Niveau de risque selon la charte "Gissler" après couverture
Taux fixe (total)											
Taux variable simple (total)											
Taux complexe (total)											
Total	0,00 €							0,00 €			

1: classer les emprunts selon le type de taux avant opération de couverture

2: pour la dernière échéance payée sur l'exercice, indiquer la formule de calcul du taux d'intérêt lors celui-ci est complexe, sinon la référence fixe ou variable du taux d'intérêt

3: indiquer s'il s'agit d'un *swap,* d'une option (*cap, floor, tunnel, swaption*)

Etat BI9
N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE :
NOM DU POSTE COMPTABLE:
ETABLISSEMENT: CENTRE HOSPITALIER METROPOLE SAVOIE

COMPTE FINANCIER 2025
INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR L'ETAT DE LA DETTE FINANCIERE A LONG ET MOYEN TERME
Détail des opérations de couverture (2)

Emprunts couverts (pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Instrument de couverture (swap de taux)								Instrument de couverture (option)		
	Taux payé				Taux reçu						
	Type de taux	Formule de calcul du taux d'intérêt	Taux d'intérêt	Montant des intérêts payés sur l'exercice	Type de taux	Formule de calcul du taux d'intérêt	Taux d'intérêt	Montant des intérêts reçus sur l'exercice	Niveau de l'option (en taux)	Prime (en taux)	
1	2	3	4		2	3	4			reçues	payées
Taux fixe (total)											
Taux variable simple (total)											
Taux complexe (total)											
Total				**0,00 €**				**0,00 €**			

1: classer les emprunts selon le type de taux avant opération de couverture

2: F: fixe; V: variable; C: complexe

3: pour la dernière échéance payée sur l'exercice, indiquer la formule entière de calcul du taux d'intérêt lorsque celui-ci est complexe, sinon la référence fixe ou variable du taux d'intérêt

4: pour la dernière échéance payée sur l'exercice, indiquer le taux d'intérêt en pourcentage

Etat BI9
N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE :
NOM DU POSTE COMPTABLE:
ETABLISSEMENT: CENTRE HOSPITALIER METROPOLE SAVOIE

COMPTE FINANCIER 2025
INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR L'ETAT DE LA DETTE FINANCIERE A LONG ET MOYEN TERME
Emprunts refinancés ou renégociés au cours de l'année N

N° du contrat d'emprunt initial	Date de signature du contrat initial	Organisme prêteur du contrat initial	N° du contrat d'emprunt renégocié	Date du refinancement / renégociation	Date de la 1ère échéance du prêt refinancé/renégocié	Organisme prêteur du contrat refinancé	Durée résiduelle en années (1)		Taux (2)						Capital restant dû à date de refinancement (5)		Profil d'amortissement (6)		Pénalités de sortie payées		
									Contrat initial			Contrat refinancé / renégocié									
							Contrat initial	Contrat refinancé/renégocié	Type de taux (3)	Formule de calcul du taux (4)	Niveau de risque (charte "Gissler")	Type de taux (3)	Formule de calcul du taux (4)	Niveau de risque (charte "Gissler")	Contrat initial	Contrat refinancé (7)	Contrat initial	Contrat refinancé/renégocié	Total	dont autofinancé	dont capitalisé
Total (7)																					

1: inscrire la durée résiduelle au 31/12/N

2: Taux à la date de refinancement ou de renégociation

3: Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage)

4: Indiquer la formule entière du calcul du taux ; si taux complexe (type de taux = C) indiquer la formule de la phase structurée

5: Le refinancement peut porter sur une partie seulement du prêt, les capitaux restant dus du contrat initial et refinancé peuvent donc être différents

6: Indiquer AC pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, D pour amortissement dégressif, F pour in fine, V pour variable

7: Le total de la colonne doit correspondre au montant comptabilisé au compte 166 sur l'exercice (crédit ou débit). Ce compte est utilisé pour enregistrer les opérations de réaménagement (refinancement s'il y a novation de contrat ou renégociation lorsqu'il y a avenant au contrat).

*** Cet onglet n'est pas complété automatiquement par Insito. Merci de vous rapprocher de votre consultant en cas de besoin.**

Etat BI9
N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE :
NOM DU POSTE COMPTABLE:
ETABLISSEMENT: CENTRE HOSPITALIER METROPOLE SAVOIE

COMPTE FINANCIER 2025
INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR L'ETAT DE LA DETTE FINANCIERE A LONG ET MOYEN TERME
Echéancier flux de trésorerie

Catégories d'emprunts	Echéancier						
	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	+ 5 ans	Total
Emprunts non structurés (cotés 1A)							
- capital	10 001 392,52 €	10 104 304,81 €	10 106 294,47 €	9 317 594,38 €	7 583 867,21 €	86 803 308,39 €	133 916 761,78 €
- intérêts	4 144 388,28 €	3 976 600,03 €	3 709 342,45 €	3 396 932,60 €	3 130 370,83 €	27 278 812,76 €	45 636 446,95 €
Emprunts structurés - risque limité (cotés 1B, 2B, 2A, 3A, 3B et 3C)							
- capital							
- intérêts							
Emprunts structurés - risque élevé (non cités ci-dessus)							
- capital							
- intérêts							
Emprunts "hors charte Gissler" (6F)							
- capital							
- intérêts							
TOTAL TOUTES CATEGORIES							
- capital	**10 001 392,52 €**	**10 104 304,81 €**	**10 106 294,47 €**	**9 317 594,38 €**	**7 583 867,21 €**	**86 803 308,39 €**	**133 916 761,78 €**
- intérêts	**4 144 388,28 €**	**3 976 600,03 €**	**3 709 342,45 €**	**3 396 932,60 €**	**3 130 370,83 €**	**27 278 812,76 €**	**45 636 446,95 €**

Etat BI10
ETABLISSEMENT: Centre hospitalier Métropole Savoie
NOM DU POSTE COMPTABLE : Trésorerie de Chambéry - établissements hospitaliers

COMPTE FINANCIER 2025

ETAT DES PARTICIPATIONS AU 31 DECEMBRE DE L'EXERCICE

Informations administratives et financières	NOMS DES ORGANISMES									
* Informations relatives à l'organisme (à partir du dernier exercice connu à préciser) FORME JURIDIQUE	GIE	GCS	GIE	GCS	GCS	GCS	GIP	Etablissement industriel	Etablissement bancaire	
ADRESSE DU SIÈGE SOCIAL	GIE imagerie médicale de Savoie CH Métropole Savoie 73 Chambéry	GCS Clinique Herbert chemin Saint Pôl 73 Aix les Bains	GIE environnement hospitalier Médipôle de Savoie 73 Challes les Eaux	Blanchisserie des hôpitaux de Savoie 73 Bissy	SARA Système d'information en santé Auvergne Rhône-Alpes 69 Lyon	SAS Service d'accès aux Soins de Savoie 73 Chambéry	MIPIH Midi Picardie Informatique hospit. 31 Toulouse	AIR PRODUCTS SAS 93 Aubervilliers	CREDIT AGRICOLE DES SAVOIE 74 Annecy	
NATURE D'ACTIVITÉ	imagerie médicale	Activité de soins	déchets hospitaliers	blanchisserie	système d'information	Activité de soins	système d'information	fourniture de gaz médical	bancaire	
CAPITAL SOCIAL AU DÉBUT DE L'EXERCICE	304,90	10 000,00	3 201,00	nc	93 850,00	0,00	0,00	nc	nc	
CAPITAL SOCIAL A LA FIN DE L'EXERCICE	304,90	10 000,00	3 201,00		93 850,00	1 000,00	0,00			
SITUATION FINANCIÈRE NETTE										
CAPITAUX PROPRES AUTRES QUE LE CAPITAL SOCIAL	0,00	-3 499 076,00	0,00	5 810 319,81			0,00			Ex 2024
MONTANT DE L'ENCOURS DES EMPRUNTS RÉALISÉS PAR L'ORGANISME	1 409 694,00	1 383 987,00	0,00	3 430 829,04						Ex 2024
CHIFFRE D'AFFAIRES DE L'EXERCICE	2 737 686,00	9 284 092,00		9 579 650,27						Ex 2024
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	0,00	-813 243,00	0,00	207 628,97						Ex 2024
AFFECTATION										
* Information relatives à la participation de l'EPS au 31 décembre du dernier exercice clos										
MONTANT DU CAPITAL DÉTENU PAR L'EPS :										
- AU DÉBUT DE L'EXERCICE	152,45	8 000,00	152,45		50,00	0,00	0,00	7,61	40,00	TOTAL
- A LA FIN DE L'EXERCICE	152,45	8 000,00	152,45		50,00	500,00	0,00	7,61	40,00	8 902,51
QUOTE-PART DE L'EPS :										
- AU DÉBUT DE L'EXERCICE	50,0%	80,0%	4,8%		0,1%					
- A LA FIN DE L'EXERCICE	50,0%	80,0%	4,8%		0,1%	50,0%				

l'établissement doit être détenteur, pour chaque organisme, du dernier bilan disponible et du rapport du commissaire aux comptes

Etat BI10

ETABLISSEMENT:

NOM DU POSTE COMPTABLE:

COMPTE FINANCIER 2025

ETAT DES PARTICIPATIONS AU 31 DECEMBRE DE L'EXERCICE

PRESENTATION GENERALE	
*Présentation générale du nombre et types de groupements ou d'entités dans lesquels l'EPS est partie prenante et s'il existe des faits marquants durant l'exercice	3 Groupements sont présentés : 2 GCS (Clinique Herbert et Blanchisserie) et un GIE (Imagerie de Savoie)
* Seuils de signification retenus par l'EPS pour fournir une information en annexe sur une entité ou un groupement	Participation supérieure ou égale à 50% et/ou participation sous forme de mise à disposition de personnel
* faits marquants relatifs aux groupements et entités survenus durant l'exercice	

RESTITUTION PAR ENTITE / GROUPEMENT			
	NOM DU GROUPEMENT OU DE L'ENTITE		
Présentation de l'entité / du groupement :			
DENOMINATION	**CLINIQUE HERBERT**		
FORME JURIDIQUE	GCS Groupement de Coopération Sanitaire - Droit Privé		
ADRESSE DU SIÈGE SOCIAL	19 Chemin de Saint Pol		
NATURE D'ACTIVITÉ	Etablissement de santé		
GOUVERNANCE	Assemblée générale / Administrateur / Directeur		
Principaux liens de l'entité avec l'EPS (présentation synthétique) :	**Exercice N**	**Exercice N-1**	**Commentaires**
MONTANT DE LA PARTICIPATION DETENUE PAR L'EPS	**8 000,00**	**8 000,00**	
TRADUCTION EN POURCENTAGE DE DETENTION (le cas échéant)	**80%**	**80%**	
NATURE DU CONTRÔLE / DE L'INFLUENCE NOTABLE (1)			
MODALITES DE PARTICIPATION DES MEMBRES / ACTIONNAIRES (2)	Mise à disposition de personnel		
MODALITES DE REPARTITION ENTRE MEMBRES / ACTIONNAIRES (3)	Contribution annuel au déficit (80%) à compter de l'exercice 2023		
MODALITES DE FINANCEMENT DE L'ENTITE/DU GROUPEMENT (4)	Néant		
Existence et modalités (5) d'exercice de la solidarité financière entre l'EPS et le groupement/l'entité			
AUTRES INFORMATIONS	Exercice comptable N = 2024		
Informations financières significatives par entité /groupement :	**Exercice N**	**Exercice N-1**	**Commentaires**
MONTANT DES CAPITAUX PROPRES DE L'ENTITE/DU GROUPEMENT	**-3 489 076,00**	**-2 660 403,00**	
MONTANT DE LA PARTICIPATION DETENUE PAR L'EPS	80%	80%	
TAUX DE DETENTION			
CONTRIBUTION ANNUELLE VERSEE PAR L'EPS			
PRESTATIONS FACTUREES A L'EPS			
Emprunts :			
MONTANT DE L'ENCOURS DES EMPRUNTS RÉALISÉS PAR L'ENTITE/LE GROUPEMENT	1 383 987,00	484 473,00	
Montant des nouveaux emprunts	958 544,00	491 456,00	
Montant du remboursement	62 131,00	6 983,00	
Exposition de l'EPS du fait de la solidarité financière potentielle			
Immobilisation :			
TOTAL DES ACTIFS IMMOBILISES	3 722 082,00	3 353 105,00	Montant Actif Brut
INVESTISSEMENT MIS A DISPOSITION / MODALITES D'EVALUATION (valeur nette comptable / coût réel)			
TRANSACTION SIGNIFICATIVE MENEE PAR L'ENTITE/LE GROUPEMENT AUPRES DE L'EPS			

RESTITUTION PAR ENTITE / GROUPEMENT			
	NOM DU GROUPEMENT OU DE L'ENTITE		
Présentation de l'entité / du groupement :			
DENOMINATION	**CLINIQUE HERBERT**		
Cession	Néant	Néant	
Liquidation	Néant	Néant	
Mise à disposition	Néant	Néant	
Autre	Néant	Néant	
TRANSACTION SIGNIFICATIVE MENEE PAR L'EPS AUPRES DE L'ENTITE/LE GROUPEMENT			
Cession	Néant	Néant	
Liquidation	Néant	Néant	
Mise à disposition	630 808,06	630 808,06	Immob. Mis à disp. En 2017
Autre	Néant	Néant	
Produits			
TOTAL DES PRODUITS DE L'EXERCICE DE L'ENTITE/DU GROUPEMENT	9 284 092,00	9 005 635,00	
Résultat :			
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE DE L'ENTITE/DU GROUPEMENT	-813 243,00	-1 172 697,00	
LA PART DU RESULTAT ASSUMEE PAR L'EPS	-650 594,40	-938 157,60	
Eléments hors bilans :			
ENGAGEMENTS PRIS par l'entité/le groupement			
Cession	Néant		
Liquidation	Néant		
Mise à disposition	Néant		
Garanties d'emprunts accordées	Néant		
Redevances restant à courir crédit-bail mobilier	Néant		
Redevances restant à courir crédit-bail immobilier	Néant		
Subventions à verser par annuités	Néant		
Autre	Néant		
ENGAGEMENTS RECUS par l'entité/le groupement	Néant		
Cession	Néant		
Liquidation	Néant		
Mise à disposition	Néant		
Garanties d'emprunts reçues	Néant		
Redevances restant à recevoir crédit-bail mobilier	Néant		
Redevances restant à recevoir crédit-bail immobilier	Néant		
Subventions à recevoir par annuités.	Néant		
Autre	Néant		
PERSONNEL MIS A DISPOSITION PAR L'ETABLISSEMENT (en ETP et coût salarial)	5 560 638,62	5 468 160,28	92,1 ETP
AUTRES ELEMENTS FINANCIERS SIGNIFICATIFS			

l'établissement doit être détenteur, pour chaque organisme, du dernier bilan disponible et du rapport du commissaire aux comptes

Si les états financiers de l'entité/du groupement du dernier exercice clos ne sont pas disponibles lorsque l'EPS arrêté ses comptes, ce dernier utilise à défaut les comptes de l'exercice précédent (mention obligatoire en annexe)

Etat BI10

ETABLISSEMENT:

NOM DU POSTE COMPTABLE:

COMPTE FINANCIER 2025

ETAT DES PARTICIPATIONS AU 31 DECEMBRE DE L'EXERCICE

PRESENTATION GENERALE	
*Présentation générale du nombre et types de groupements ou d'entités dans lesquels l'EPS est partie prenante et s'il existe des faits marquants durant l'exercice	3 Groupements sont présentés : 2 GCS (Clinique Herbert et Blanchisserie) et un GIE (Imagerie de Savoie)
* Seuils de signification retenus par l'EPS pour fournir une information en annexe sur une entité ou un groupement	Participation supérieure ou égale à 50% et/ou participation sous forme de mise à disposition de personnel
* faits marquants relatifs aux groupements et entités survenus durant l'exercice	

RESTITUTION PAR ENTITE / GROUPEMENT			
	NOM DU GROUPEMENT OU DE L'ENTITE		
Présentation de l'entité / du groupement :			
DENOMINATION	**Blanchisserie des hôpitaux de Savoie**		
FORME JURIDIQUE	GCS Groupement de Coopération Sanitaire - GCS de moyens - GCS droit Public		
ADRESSE DU SIÈGE SOCIAL	127 rue d pré demaison		
NATURE D'ACTIVITÉ	Traitement du linge		
GOUVERNANCE	Assemblée générale / Administrateur / Directeur		
Principaux liens de l'entité avec l'EPS (présentation synthétique) :	**Exercice N**	**Exercice N-1**	**Commentaires**
MONTANT DE LA PARTICIPATION DETENUE PAR L'EPS			
TRADUCTION EN POURCENTAGE DE DETENTION (le cas échéant)			
NATURE DU CONTRÔLE / DE L'INFLUENCE NOTABLE (1)			
MODALITES DE PARTICIPATION DES MEMBRES / ACTIONNAIRES (2)	Mise à disposition de personnel		
MODALITES DE REPARTITION ENTRE MEMBRES / ACTIONNAIRES (3)	Contribution à la couverture des charges du groupement / Participation des membres		
MODALITES DE FINANCEMENT DE L'ENTITE/DU GROUPEMENT (4)	Néant		
Existence et modalités (5) d'exercice de la solidarité financière entre l'EPS et le groupement/l'entité			
AUTRES INFORMATIONS	Exercice comptable N = 2024		
Informations financières significatives par entité /groupement :	**Exercice N**	**Exercice N-1**	**Commentaires**
MONTANT DES CAPITAUX PROPRES DE L'ENTITE/DU GROUPEMENT	**5 810 319,81**	**3 502 690,84**	
MONTANT DE LA PARTICIPATION DETENUE PAR L'EPS	0%	0%	
TAUX DE DETENTION			
CONTRIBUTION ANNUELLE VERSEE PAR L'EPS			
PRESTATIONS FACTUREES A L'EPS			
Emprunts :			
MONTANT DE L'ENCOURS DES EMPRUNTS RÉALISÉS PAR L'ENTITE/LE GROUPEMENT	3 430 829,04	4 276 885,49	
Montant des nouveaux emprunts	27 768,08	545 000,00	Etat SPE
Montant du remboursement	873 824,53	806 469,83	Etat SPE
Exposition de l'EPS du fait de la solidarité financière potentielle			
Immobilisation :			
TOTAL DES ACTIFS IMMOBILISES	25 318 802,81	23 766 982,73	Montant Actif Brut
INVESTISSEMENT MIS A DISPOSITION / MODALITES D'EVALUATION (valeur nette comptable / coût réel)			
TRANSACTION SIGNIFICATIVE MENEE PAR L'ENTITE/LE GROUPEMENT AUPRES DE L'EPS			
Cession	Néant	Néant	

	NOM DU GROUPEMENT OU DE L'ENTITE		
Présentation de l'entité / du groupement :			
DENOMINATION	**Blanchisserie des hôpitaux de Savoie**		
Liquidation	Néant	Néant	
Mise à disposition	Néant	Néant	
Autre	Néant	Néant	
TRANSACTION SIGNIFICATIVE MENEE PAR L'EPS AUPRES DE L'ENTITE/LE GROUPEMENT			
Cession	Néant	Néant	
Liquidation	Néant	Néant	
Mise à disposition	Néant	Néant	
Autre	Néant	Néant	
Produits			
TOTAL DES PRODUITS DE L'EXERCICE DE L'ENTITE/DU GROUPEMENT	9 579 650,27	8 866 661,08	
Résultat :			
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE DE L'ENTITE/DU GROUPEMENT	207 628,97	49 194,37	
LA PART DU RESULTAT ASSUMEE PAR L'EPS			
Eléments hors bilans :			
ENGAGEMENTS PRIS par l'entité/le groupement			
Cession	Néant		
Liquidation	Néant		
Mise à disposition	Néant		
Garanties d'emprunts accordées	Néant		
Redevances restant à courir crédit-bail mobilier	Néant		
Redevances restant à courir crédit-bail immobilier	Néant		
Subventions à verser par annuités	Néant		
Autre	Néant		
ENGAGEMENTS RECUS par l'entité/le groupement	Néant		
Cession	Néant		
Liquidation	Néant		
Mise à disposition	Néant		
Garanties d'emprunts reçues	Néant		
Redevances restant à recevoir crédit-bail mobilier	Néant		
Redevances restant à recevoir crédit-bail immobilier	Néant		
Subventions à recevoir par annuités.	Néant		
Autre	Néant		
PERSONNEL MIS A DISPOSITION PAR L'ETABLISSEMENT (en ETP et coût salarial)	3 614 356,56	3 632 506,89	77,75 ETP
AUTRES ELEMENTS FINANCIERS SIGNIFICATIFS			

Source : facturation CHMS

l'établissement doit être détenteur, pour chaque organisme, du dernier bilan disponible et du rapport du commissaire aux comptes

Si les états financiers de l'entité/du groupement du dernier exercice clos ne sont pas disponibles lorsque l'EPS arrêté ses comptes, ce dernier utilise à défaut les comptes de l'exercice précédent (mention obligatoire en annexe)

(1)Sont mentionnés à cette ligne : la détention de titres, détention d'une quote-part de capital, autre nature à préciser dans les cas où ce contrôle/ cette influence notable ne s'exprime pas par la détention de titres ou d'une quote-part de capital

(2) Sont mentionnés à cette ligne : la contribution financière annuelle, contribution en nature (mise à disposition de locaux, de personnels ou de matériels…), utilisation des moyens de l'entité/ du groupement…,

(3) Sont mentionnés à cette ligne : les résultats et réserves distribuables, contribution aux charges et déficits éventuels, des dettes dans les rapports avec les tiers et en cas de retrait/ liquidation,

(4) Sont mentionnés à cette ligne : les financements externes et/ ou contribution des membres… ;

(5) Sont mentionnés à cette ligne si la solidarité intervient en cours de vie du groupement, au moment de sa liquidation, en cas du retrait de l'EPS…

Etat BI10

ETABLISSEMENT:

NOM DU POSTE COMPTABLE:

COMPTE FINANCIER 2025

ETAT DES PARTICIPATIONS AU 31 DECEMBRE DE L'EXERCICE

PRESENTATION GENERALE	
*Présentation générale du nombre et types de groupements ou d'entités dans lesquels l'EPS est partie prenante et s'il existe des faits marquants durant l'exercice	3 Groupements sont présentés : 2 GCS (Clinique Herbert et Blanchisserie) et un GIE (Imagerie de Savoie)
* Seuils de signification retenus par l'EPS pour fournir une information en annexe sur une entité ou un groupement	Participation supérieure ou égale à 50% et/ou participation sous forme de mise à disposition de personnel
* faits marquants relatifs aux groupements et entités survenus durant l'exercice	

RESTITUTION PAR ENTITE / GROUPEMENT			
	NOM DU GROUPEMENT OU DE L'ENTITE		
Présentation de l'entité / du groupement :			
DENOMINATION	**IMAGERIE MEDICALE DE SAVOIE**		
FORME JURIDIQUE	GIE Groupement d'intérêt Economique		
ADRESSE DU SIÈGE SOCIAL	2 place St Pierre de Mache		
NATURE D'ACTIVITÉ	Activité d'imagerie médicale		
GOUVERNANCE	Assemblée générale / Administrateur / Directeur		
Principaux liens de l'entité avec l'EPS (présentation synthétique) :	**Exercice N**	**Exercice N-1**	**Commentaires**
MONTANT DE LA PARTICIPATION DETENUE PAR L'EPS	**152,45**	**152,45**	
TRADUCTION EN POURCENTAGE DE DETENTION (le cas échéant)	**50%**	**50%**	
NATURE DU CONTRÔLE / DE L'INFLUENCE NOTABLE (1)			
MODALITES DE PARTICIPATION DES MEMBRES / ACTIONNAIRES (2)	Mise à disposition de personnel		
MODALITES DE REPARTITION ENTRE MEMBRES / ACTIONNAIRES (3)	Contribution aux charges / Répartition des recettes au proata de l'activité des membres		
MODALITES DE FINANCEMENT DE L'ENTITE/DU GROUPEMENT (4)	Néant		
Existence et modalités (5) d'exercice de la solidarité financière entre l'EPS et le groupement/l'entité			
AUTRES INFORMATIONS	Exercice comptable N = 2024		
Informations financières significatives par entité /groupement :	**Exercice N**	**Exercice N-1**	**Commentaires**
MONTANT DES CAPITAUX PROPRES DE L'ENTITE/DU GROUPEMENT	**304,90**	**304,90**	
MONTANT DE LA PARTICIPATION DETENUE PAR L'EPS	50%	50%	
TAUX DE DETENTION			
CONTRIBUTION ANNUELLE VERSEE PAR L'EPS			
PRESTATIONS FACTUREES A L'EPS			
Emprunts :			
MONTANT DE L'ENCOURS DES EMPRUNTS RÉALISÉS PAR L'ENTITE/LE GROUPEMENT	1 409 694,00	1 695 352,00	
Montant des nouveaux emprunts	300 000,00	1 260 000,00	
Montant du remboursement	295 545,00	346 645,00	
Exposition de l'EPS du fait de la solidarité financière potentielle			
Immobilisation :			
TOTAL DES ACTIFS IMMOBILISES	3 586 415,00	3 569 021,00	Montant Actif Brut
INVESTISSEMENT MIS A DISPOSITION / MODALITES D'EVALUATION (valeur nette comptable / coût réel)			

	NOM DU GROUPEMENT OU DE L'ENTITE		
Présentation de l'entité / du groupement :			
DENOMINATION	**IMAGERIE MEDICALE DE SAVOIE**		
TRANSACTION SIGNIFICATIVE MENEE PAR L'ENTITE/LE GROUPEMENT AUPRES DE L'EPS			
Cession	Néant	Néant	
Liquidation	Néant	Néant	
Mise à disposition	Néant	Néant	
Autre	Néant	Néant	
TRANSACTION SIGNIFICATIVE MENEE PAR L'EPS AUPRES DE L'ENTITE/LE GROUPEMENT			
Cession	Néant	Néant	
Liquidation	Néant	Néant	
Mise à disposition	Néant	Néant	
Autre	Néant	Néant	
Produits			
TOTAL DES PRODUITS DE L'EXERCICE DE L'ENTITE/DU GROUPEMENT	2 737 686,00	2 827 461,00	
Résultat :			
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE DE L'ENTITE/DU GROUPEMENT	0,00	0	
LA PART DU RESULTAT ASSUMEE PAR L'EPS	0,00	0	
Eléments hors bilans :			
ENGAGEMENTS PRIS par l'entité/le groupement			
Cession	Néant		
Liquidation	Néant		
Mise à disposition	Néant		
Garanties d'emprunts accordées	Néant		
Redevances restant à courir crédit-bail mobilier	Néant		
Redevances restant à courir crédit-bail immobilier	Néant		
Subventions à verser par annuités	Néant		
Autre	Néant		
ENGAGEMENTS RECUS par l'entité/le groupement	Néant		
Cession	Néant		
Liquidation	Néant		
Mise à disposition	Néant		
Garanties d'emprunts reçues	Néant		
Redevances restant à recevoir crédit-bail mobilier	Néant		
Redevances restant à recevoir crédit-bail immobilier	Néant		
Subventions à recevoir par annuités	Néant		
Autre	Néant		
PERSONNEL MIS A DISPOSITION PAR L'ETABLISSEMENT (en ETP et coût salarial)			
AUTRES ELEMENTS FINANCIERS SIGNIFICATIFS			

l'établissement doit être détenteur, pour chaque organisme, du dernier bilan disponible et du rapport du commissaire aux comptes

Si les états financiers de l'entité/du groupement du dernier exercice clos ne sont pas disponibles lorsque l'EPS arrête ses comptes, ce dernier utilise à défaut les comptes de l'exercice précédent (mention obligatoire en annexe)

Etat BI11
ETABLISSEMENT: Centre hospitalier Métropole Savoie
NOM DU POSTE COMPTABLE : Trésorerie de Chambéry - établissements hospitaliers

COMPTE FINANCIER 2025

EVALUATION ET COMPTABILISATION DES STOCKS

CRPP

		Stock initial (SI) au 01/01/n	Stock final (SF) au 31/12/n	Ajustement des dépréciations			
Compte	Nature des stocks et des en-cours	(a)	(b)	Niveau initial des dépréciations au 01/01/n (c)	Reprises des dépréciations existantes (d)	Dépréciations nécessaires au 31/12/N (e)	Niveau final des dépréciations au 31/12/n (f=(c+e)-d)
C/31	**Matières premières et fournitures**						
C/32	**Autres approvisionnements**	7 140 080,80	6 873 071,35				0,00
	dont C/321 Produits pharmaceutiques et produits à usage médical						
C/33	**En-cours de production de biens**						
C/35	**Stocks de produits**						
C/37	**Stocks de marchandises**						
C/38	**Autres stocks**						
TOTAL		7 140 080,80	6 873 071,35	0,00	0,00	0,00	0,00

Il s'agit des comptes de stocks et en-cours (classe 3) du compte de résultat principal

Etat BI12
ETABLISSEMENT: Centre hospitalier Métropole Savoie
NOM DU POSTE COMPTABLE : Trésorerie de Chambéry - établissements hospitaliers

COMPTE FINANCIER 2025

DETAIL ET EVALUATION DES VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

		Montant à l'ouverture de l'exercice n	Montant à la clôture de l'exercice n	Ajustement des dépréciations			
Compte	Situation des valeurs mobilières de placement	(a)	(b)	Niveau initial des dépréciations au 01/01/n (c)	Reprises des dépréciations existantes (d)	Dépréciations nécessaires au 31/12/N (e)	Niveau final des dépréciations au 31/12/n (f=(c+e)-d)
C/506	**Obligations**						
C/507	**Bons du Trésor**						
C/508	**Autres valeurs mobilières et créances assimilées**						
TOTAL							

- 3.3 -

NOTE RELATIVE AU COMPTE DE RESULTAT

- 3.3.1 -

Eléments significatifs explicitant les comptes (état CR1)

Etat CR1
ETABLISSEMENT: Centre hospitalier Métropole Savoie
NOM DU POSTE COMPTABLE : Trésorerie de Chambéry - établissements hospitaliers

COMPTE FINANCIER 2025

ELEMENTS SIGNIFICATIFS EXPLICITANT LES COMPTES

Il s'agit ici d'identifier les principaux postes et leur évolution (> 250 K€) entre 2024 et 2025.

3.1 Les produits d'exploitation

Les produits d'exploitation s'élèvent à 501.439 K€ en 2025, en progression de +16.330 K€ par rapport à 2024 (soit +3,4%).

La vente de marchandises (9.637 K€, en baisse de -72 K€ soit -0,7%)
Les principales évolutions portent sur les rétrocessions de médicaments (-130 K€) et la facturation de la participation au réseau départemental d'hémovigilance

La production vendue (37.710 K€, en hausse de +3.489 K€ soit +10,2%)
Les principales évolutions portent sur :
- Les mises à disposition de personnels médicaux (+1.031 K€ dont 795 K€ pour l'équipe territoriale des urgences et 173 K€ écriture d'ordre IRM qui se
- Les mises à disposition de personnels non médicaux (+1.997 K€ dont +492 K€ GCS SAS de Savoie et +872 K€ écriture d'ordre IRM qui se compense en
- Les majorations pour chambre particulière (+674 K€), en lien avec l'augmentation des tarifs et l'ouverture de nouvelles capacités en SMR.
- Les remboursements de frais des comptes de résultats annexes (-389 K€).

Les produits de l'activité (426.161 K€, en hausse de +15.326 K€ soit +3,7%)
Les principales évolutions portent sur :
- Facturation des séjours MCO et HAD (+5.841 K€ soit +2,6%) : effet prix (revalorisation des tarifs au 01/03/2025) + effet volume (évolution de l'activité).
- Molécules onéreuses facturées en sus (+3.929 K€), AP-AC (-1.354 K€), DMI remboursables (-189 K€)
- Dotation populationnelle des urgences et dotation qualité urgence (+674 K€), dotation CNRACL (2.781 K€)
- Facturation des séjours SMR (+3.026 K€) en lien avec la mise en œuvre de la réforme du financement qui voit par ailleurs diminuer la dotation populationnelle de transition (-447 K€) et l'aide exceptionnelle à l'investissement perçue en 2024 (-2.000K€)
- Facturation des actes et consultations externes (+756K€)
- Ticket modérateur en hospitalisation complète et SMR (+384 K€) et du forfait journalier SMR (+169 K€) en lien avec l'évolution de l'activité.
- Facturation des forfaits techniques (+259K€)
- Conventions internationales et prestations AME (+516 K€)
- Augmentation des produits de l'activité du budget EHPAD budgets annexes (+1 510 K€) qui s'explique principalement par l'amélioration du TO (+178 K€), la hausse tarifaire (+389 K€), la hausse de la dotation dépendance (+654 K€) et de la dotation soins (+349K€)

Les subventions d'exploitation et participations (16.549 K€, en baisse de +1.623 K€ soit +11%)
Les principales évolutions portent sur :
- Fonds d'intervention régional (FIR) en augmentation de 1.116 K€ (dont permanence des soins +424K€, équipe mobile; vaccination +253 K€)
- FEH (217 K€)

Les reprises sur amortissements, dépréciations et provisions (3.489 K€, en hausse de -1.510 K€ soit -30%). Les principales évolutions portent sur :
- Reprise sur créances douteuses (-501 K€)
- Moindre reprises sur provisions pour autres charges et risques (- 1.037 K€ : GCS Herbert, ARE, CNRACL).

Les autres produits de gestion courante (7.892 K€, en hausse de -2.527 K€)
Les principales évolutions portent sur :
- Les autres remboursements de frais (budget H) : -2.616 K€ dont remboursement de factures EDF sur le 1er semestre 2024 (erreur de facturation EDF).
- Les redevances au titre de l'activité libérale des praticiens hospitaliers (+317 K€).
- Le remboursement formation professionnelle (-144 K€)

3.2 Les charges d'exploitation

Les charges d'exploitation s'élèvent à 503.871 K€ en 2025, en progression de +11.167 K€ par rapport à 2024 (soit +2,3%).

Les achats stockés (91.906 K€, en hausse de +2.000 K€ soit +2,2%)
Les principales évolutions portent sur :
- Les spécialités pharmaceutiques remboursables en sus pour 2.000 K€ (oncologie 1.000K€; autres spécialités 1.500K€; protéines stables et spé radiopharma -
- Les spécialités pharmaceutiques non remboursables (oncologie -496K€)
- Les specialites en AP/AC pour 418 K€

Les variations de stocks (267 K€, en hausse de 490 K€).
Les principales évolutions portent sur :
- Destockage de spécialités pharmaceutiques non remboursables (+220 K€)
- Stockage de spécialités remboursables et non remboursables (+239 K€)

Les achats non stockés de matériels et fournitures (9.588 K€, en baisse de -3.245 K€ soit -25,3%). Les principales évolutions portent sur l'électricité (-3.661 K€)

Les services extérieurs (47.797 K€, en baisse de -2.625 K€ soit -5,2%)
Les principales évolutions portent sur :
- La sous traitance laboratoire (-246 K€), les locations immobilières dont les tickets de parking (-245 K€) qui sont des mesures PSIP
- Les mises à dispositions de personnel médical (-327 K€)
- Le blanchissage du linge (BHS) : -202 K€.
- Baisse de l'intérim du personnel non médical (-2.173 K€) liées aux mesures PSIP et aux mesures d'attractivité mises en place les années antérieures
- L'augmentation des dépenses d'informatique à caractère médical (+231 K€), des honoraires (+195 K€), de la maintenance (+270 K€)

Les impôts et taxes sur rémunération (29.503 K€, en hausse de +954 K€ soit +3,3%)
Les principales évolutions portent sur :
- la taxe sur les salaires du personnel médical (+237 K€) et non médical (+343 K€), en lien avec l'évolution des effectifs et de la masse salariale.

Les impôts et taxes - autres (93 K€, en hausse de +16 K€)

Les rémunérations et autres charges de personnels (205.148 K€, en hausse de +4.721K€ soit +2,4%). Les principales évolutions portent sur :
- La rémunération des personnels titulaires et stagiaires (+2.209 K€ soit 1,8%).
- La rémunération des personnels en CDD (+607 K€ soit +6,3%).

- La rémunération des praticiens hospitaliers temps plein et temps partiels (+829 K€ soit +6,6%) et praticiens contractuels (+279 K€)
- La permanence des soins et les déplacements et forfait astreintes (+614 K€ soit +12,4%)

D'une manière générale s'agissant des rémunérations et charges de personnel, les évolutions de dépenses sont à mettre en rapport avec l'évolution des effectifs, mesurés en équivalents temps plein moyens rémunérés au 31/12 (ETPR) (voir détail en annexe AI3 du compte financier) :

o personnel médical : 609,37 ETP moyens rémunérés en 2025, contre 595,18 en 2024, soit une augmentation de **+14,19 ETP** (+2,4%). Cette évolution porte essentiellement sur les PH temps plein.
o personnel non médical : 3.997,20 ETP moyens rémunérés en 2025, contre 3.962,49 en 2024, soit une augmentation de **+34,91 ETP** (+0,9%). Cette évolution porte essentiellement sur lepersonnel soignant (+34,29 ETP)

Les charges sociales (81.107 K€, en hausse de +5.600 K€ soit +7,4%)
Les principales évolutions portent sur :
- Les cotisations URSSAF pour le personnel médical (+501K€) et personnel non médical (+1.422 K€), hausse de 1 point du taux de cotisation
- Les cotisations CNRACL (+3.278 K€), hausse de 3 points du taux de cotisations

Les dotations aux amortissements des immobilisations (23.376 K€, en hausse de +551 K€ soit +2,4%), notamment travaux, logiciel et équipements

Les dotations aux dépréciations sur actif circulant (182 K€, en baisse de +1.213 K€) : créances irrécouvrables à mettre en lien avec la baisse des reprises pour créances douteuses.

Les dotations aux provisions, dépréciations pour risques et charges (9.241 K€, en hausse de +2.932 K€)
Les principales évolutions portent sur les dotations aux provisions pour risques (bâtiment MB pour 3.080 K€) et la baisse des dotations aux provisions pour CET (-

Les autres charges de gestion courante (5.661 K€, en hausse de 987 K€ soit +21,1%)
Les principales évolutions sont liées à l'écriture interne de personnel mis à disposition de l'IRM GIE (+1.045 K€) Un titre du même montant est enregistrée en recettes - production vendue

3.3 Le résultat d'exploitation

Le résultat d'exploitation s'élève à **-2.432 K€** en 2025, contre -7.595 K€ en 2024. Il représente 0,49% des produits d'exploitation.

Compte tenu de l'évolution plus forte des produits d'exploitation (+16.330 K€ soit +3,4%) que des charges d'exploitation (+11.167 K€ soit +2,3%), le résultat d'exploitation s'améliore de 5.163 K€ par rapport à 2024 sous l'effet des mesures du PSIP (-4.800 K€ d'économies de charges) et d'un meilleur résultat sur le budget EHPAD (+1.557 K€ en lien avec la hausse des produits de l'activité hospitalière)

3.4 Le résultat financier

Le résultat financier est de **-4.266 K€** en 2025, contre -4.416 K€ en 2024.

Le résultat financier s'améliore légèrement de +149 K€ soit +3,4% avec une baisse de l'encours de la dette et des intérêts associés du fait du non recours à

3.5 Le résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel est de **4.489 K€** en 2025, contre 3.455 K€ en 2024.

Cette hausse (+1.034K€) s'explique pour l'essentiel par une baisse des charges exceptionnelles sur exercices antérieurs (annulations de titres sur exercices antérieurs en hospitalisation, c/6731).

3.6 Le résultat comptable

Le résultat comptable correspond au résultat définitif de l'exercice, tous budgets confondus. Il présente donc un déficit de **-2.209 K€**, contre un déficit de -8.555 K€ en 2024. Ce déficit résulte de l'écart entre :

- d'une part, les produits (508.186 K€ soit +16.463 K€, +3,3%) : produits d'exploitation, financiers et exceptionnels ;
- d'autre part, les charges (510.394 K€ soit +10.116 K€, +2,0%) : charges d'exploitation, financières et exceptionnelles.

Le résultat 2025 s'améliore donc de +6.346 K€ par rapport à 2024. Ce déficit 2025 représente **0,4 % des produits** du CHMS. Il ne comprend :

- aucune sécurisation modulée à l'activité (SMA) sur les activités MCO
- aucune aide exceptionnelle de l'ARS (contre 2.000 K€ en 2024). Les aides exceptionnelles 2025 ont été perçues en investissement.

- 3.3.2 -

État synthétique des subventions d'exploitation et des contributions accordées par l'établissement (état CR2)
Détail des produits de l'activité hospitalière (état CR3)

Etat CR2
ETABLISSEMENT: Centre hospitalier Métropole Savoie
NOM DU POSTE COMPTABLE : Trésorerie de Chambéry - établissements hospitaliers

COMPTE FINANCIER 2025

ETAT SYNTHETIQUE DES SUBVENTIONS D'EXPLOITATION ET DES CONTRIBUTIONS ACCORDEES PAR L'ETABLISSEMENT

Rubriques	Montant Exercice N
C/652 Contributions aux structures de coopération autres que GHT	2 948 567,99
dont C/6521 : contributions aux groupements d'intérêt public (GIP)	
dont C/6522 : contributions aux groupements d'intérêt économique (GIE)	2 128 564,32
dont C/6523 : contributions aux groupements de coopération sanitaire (GCS)	820 003,67
dont C/6528 : autres contributions à des structures de coopération	
C/653 Contributions aux groupements hospitaliers de territoire (GHT)	969 858,34
C/657 Subventions	427 778,20
dont C/6571 : Subventions aux associations participant à la vie sociale des usagers	1 000,00
dont C/6578 : Autres subventions *(dont reversement subventions aux étab. GHT : 394 901 €)*	426 778,20
TOTAL	4 346 204,53

COMPTE FINANCIER 2025

DETAIL DES PRODUITS DE L'ACTIVITE HOSPITALIERE

80200 - CHG METROPOLE SAVOIE Exercice 2025

COMPTE DE RESULTAT PREVISONNEL Principal

	MONTANT EXERCICE 2025	MONTANT EXERCICE 2024
7311 Produits de l'hospitalisation	328 443 285,07	316 812 185,10
7312 Produits des prestations faisant l'objet d'une tarification spécifique - MCO	26 042 761,09	25 285 850,03
7313 Participations au titre des détenus	449 253,28	405 441,47
Sous-total compte 731 Produits à la charge de l'assurance maladie	354 935 299,44	342 503 476,60
7321 Produits de la tarification en hospitalisation complète non pris en charge par l'assurance maladie	12 449 047,00	12 100 991,92
7322 Produits de la tarification en hospitalisation incomplète non pris en charge par l'assurance maladie	1 184 059,86	1 226 414,68
7323 Produits des tarifications de l'hospitalisation à domicile non pris en charge par l'assurance maladie	116 213,79	73 874,35
7324 Produits des prestations faisant l'objet d'une tarification spécifique non pris en charge par l'assurance maladie	6 350 961,23	6 058 391,71
7327 Forfait journalier	5 765 918,00	5 644 376,00
Sous-total compte 732 Produits à la charge des patients, organismes complémentaire et compagnies d'assurance	25 866 199,88	25 104 048,66
733 Produits des prestations de soins délivrées aux patients étrangers non assurés sociaux en France	4 542 241,22	4 083 508,15
734 Prestations effectuées au profit des malades d'un autre établissement	1 600 774,90	1 582 034,89
735 Produits à la charge de l'État, collectivités territoriales et autres organismes publics	0,00	0,00
Sous total compte 73 PRODUITS DE L'ACTIVITÉ HOSPITALIÈRE	386 944 515,44	373 273 068,30
7471 Fonds d'intervention régional (FIR)	10 917 182,35	9 801 168,80
7722 Produits sur exercices antérieurs à la charge de l'assurance maladie	635 293,62	425 826,58
TOTAL	398 496 991,41	383 500 063,68

COMPTE FINANCIER 2025

DETAIL DES PRODUITS DE L'ACTIVITE HOSPITALIERE

80200 - CHG METROPOLE SAVOIE Exercice 2025

COMPTE DE RESULTAT PREVISONNEL Annexe G0

	MONTANT EXERCICE 2025	MONTANT EXERCICE 2024
7311 Dotations missions d'intérêt général et aides à la contractualisation (MIGAC) - MCO	61 971,35	72 365,13
7318 Autres produits de l'activité hospitalière	0,00	0,00
Sous total compte 73 PRODUITS DE L'ACTIVITÉ HOSPITALIÈRE	61 971,35	72 365,13
7471 Fonds d'intervention régional (FIR)	0,00	0,00
7722 Produits sur exercices antérieurs à la charge de l'assurance maladie	0,00	0,00
TOTAL	61 971,35	72 365,13

- 3.4 -

AUTRES INFORMATIONS

État des engagements hors bilan autres que les instruments de couverture de la dette à long terme (état AI1)
Honoraires du commissaire aux comptes (état AI2)
Tableau synthétique des effectifs (état AI3)
Événements significatifs postérieurs à la clôture (état AI4)
Information sur les aspects environnementaux (état AI5)

Etat AI1
ETABLISSEMENT: Centre hospitalier Métropole Savoie
NOM DU POSTE COMPTABLE : Trésorerie de Chambéry - établissements hospitaliers

COMPTE FINANCIER 2025

ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN
AUTRES QUE LES INSTRUMENTS DE COUVERTURE DE LA DETTE A LONG TERME

Raison sociale du cocontractant	Nature du contrat	Date du contrat	Durée du contrat	Redevances payées		Redevances restant à payer selon échéances				
				de l'exercice	cumulées	Moins de 1 an	de 1 à 5 ans	+ de 5 ans	Total restant	Prix d'achat résiduel
Contrat de concession pour la construction et l'exploitation du parc de stationnement souterrain situé sous l'actuel bâtiment "Eveillon"										
Société Parcofrance devenue Q-PARK France	Compensation financière	25-oct-02	35 ans							
Total										

Etat AI2
ETABLISSEMENT: Centre hospitalier Métropole Savoie
NOM DU POSTE COMPTABLE : Trésorerie de Chambéry - établissements hospitaliers

COMPTE FINANCIER 2025

HONORAIRES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Le montant des honoraires du Cabinet Deloitte et associés mandaté en 2025 est de 107 568 € TTC,

Etat AI3
ETABLISSEMENT: Centre hospitalier Métropole Savoie
NOM DU POSTE COMPTABLE : Trésorerie de Chambéry - établissements hospitaliers

COMPTE FINANCIER 2025

TABLEAU SYNTHETIQUE DES EFFECTIFS

		ETP moyens rémunérés au 31/12/2025					ETP moyens rémunérés au 31/12/2024	Evolution 2025/2024	
		Budget H	Budget B	Budget C	Budget E	TOTAL			
Personnel médical	H-U titulaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
	PH temps plein	368,65	0,42	0,00	4,38	373,45	366,04	7,41	2,0%
	PH temps partiel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,08	-0,08	
	Praticiens contractuels renouvelables de droit	3,76	0,00	0,00	0,00	3,76	4,31	-0,55	-12,8%
	Sous-total	**372,41**	**0,42**	**0,00**	**4,38**	**377,21**	**370,43**	**6,78**	**1,8%**
	H-U temporaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
	Praticiens contractuels sans renouvellement de droit	99,22	0,65	0,00	0,70	100,57	94,51	6,06	6,4%
	Internes	131,59	0,00	0,00	0,00	131,59	130,24	1,35	1,0%
	Etudiants	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
	Sous-total	**230,81**	**0,65**	**0,00**	**0,70**	**232,16**	**224,75**	**7,41**	**3,3%**
	Total Personnel médical hors intérim et MAD	**603,22**	**1,07**	**0,00**	**5,08**	**609,37**	**595,18**	**14,19**	**2,4%**
	TOTAL PERSONNEL MEDICAL	**603,22**	**1,07**	**0,00**	**5,08**	**609,37**	**595,18**	**14,19**	**2,4%**
Personnel non médical- Titulaires et stagiaires	Personnels administratifs	456,71	0,37	5,34	3,97	466,39	449,85	16,54	3,7%
	Personnels des services de soins	1 895,14	58,47	25,49	263,73	2 242,83	2 224,51	18,32	0,8%
	Personnels éducatifs et sociaux	26,20	0,31	0,00	1,47	27,98	25,95	2,03	7,8%
	Personnels médico-techniques	201,92	1,00	0,00	1,00	203,92	204,19	-0,27	-0,1%
	Personnels techniques et ouvriers	284,13	0,00	1,00	1,89	287,02	291,47	-4,45	-1,5%
	Sous-total	**2 864,10**	**60,15**	**31,83**	**272,06**	**3 228,14**	**3 195,97**	**32,17**	**1,0%**
Personnel non médical - Contrats à durée indéterminée	Personnels administratifs	72,14	0,06	0,00	0,38	72,58	78,97	-6,39	-8,1%
	Personnels des services de soins	197,92	6,05	1,91	49,59	255,47	263,43	-7,96	-3,0%
	Personnels éducatifs et sociaux	4,11	0,10	0,00	0,17	4,38	6,35	-1,97	-31,0%
	Personnels médico-techniques	14,12	0,00	0,00	0,00	14,12	14,73	-0,61	-4,1%
	Personnels techniques et ouvriers	97,94	0,00	0,93	0,00	98,87	91,93	6,94	7,5%
	Sous-total	**386,23**	**6,21**	**2,84**	**50,14**	**445,42**	**455,39**	**-9,99**	**-2,2%**
Personnel non médical - Contrats à durée déterminée et autres	CDD	277,23	7,13	1,37	34,37	320,10	305,44	14,67	4,8%
	Personnels administratifs	34,75	0,00	0,77	0,08	35,60	*42,34*	*-6,74*	*-15,9%*
	Personnels des services de soins	157,70	6,77	0,60	32,80	197,87	*173,94*	*23,93*	*13,8%*
	Personnels éducatifs et sociaux	8,95	0,36	0,00	1,49	10,80	*10,80*	*0,00*	*0,0%*
	Personnels médico-techniques	21,99	0,00	0,00	0,00	21,99	*22,09*	*-0,10*	*-0,5%*
	Personnels techniques et ouvriers	53,84	0,00	0,00	0,00	53,84	*56,26*	*-2,42*	*-4,3%*
	Contrats soumis à disposition particulière	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
	Apprentis	2,66	0,20	0,00	0,68	3,54	5,49	-1,95	-35,5%
	Total PERSONNEL NON MEDICAL	**3 530,22**	**73,69**	**36,04**	**357,25**	**3 997,20**	**3 962,29**	34,91	0,9%
	TOTAL Personnel médical + Personnel non médical	**4 133,44**	**74,76**	**36,04**	**362,33**	**4 606,57**	**4 557,47**	49,10	1,1%
						-0,02			

Totaux

	ETP moyens rémunérés au 31/12/2025	ETP moyens rémunérés au 31/12/2024	Evolution	
Personnel médical	609,4	595,2	14,2	2,38%
Personnel non médical - Titulaires et stagiaires	3 228,1	3 196,0	32,2	1,01%
Personnel non médical - Contrats à durée indéterminée	445,4	455,4	- 10,0	-2,19%
Personnel non médical - Contrats à durée déterminée et autres	323,6	310,9	12,7	4,09%
Total	**4 606,6**	**4 557,5**	**49,1**	**1,08%**

Etat AI4
ETABLISSEMENT: Centre hospitalier Métropole Savoie
NOM DU POSTE COMPTABLE : Trésorerie de Chambéry - établissements hospitaliers

COMPTE FINANCIER 2025

EVENEMENT POSTERIEURS A LA CLOTURE SIGNIFICATIFS

On peut noter principalement la délégation tardive des derniers crédits de l'exercice 2025, le 6 février 2026, intégrés au présent compte financier 2025.

Etat AI5
ETABLISSEMENT: Centre hospitalier Métropole Savoie
NOM DU POSTE COMPTABLE : Trésorerie de Chambéry - établissements hospitaliers

COMPTE FINANCIER 2025

INFORMATION SUR LES ASPECTS ENVIRONNEMENTAUX

Le CHMS poursuit la mise en œuvre du volet Développement durable de son projet d'établissement, qui porte sur :

- Energie
- Déchets
- Mobilités
- Achats
- Entretien des locaux
- Restauration
- Usages numériques